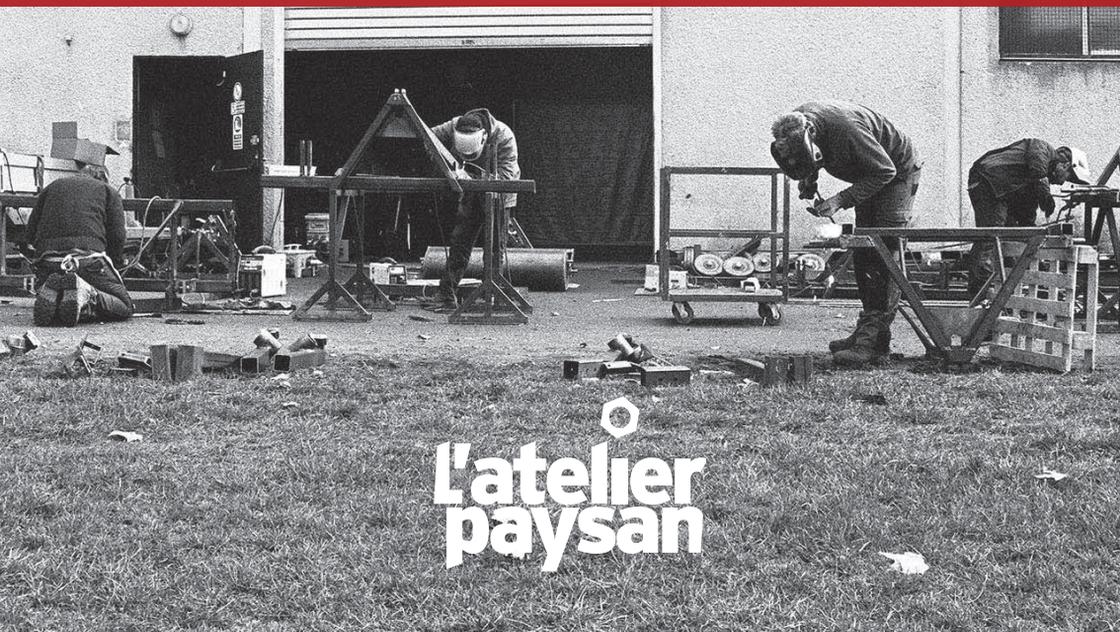


Assemblée Générale

25 mai 2019 - MONTELEGER (26)

Rapports de la gérance 2018




L'atelier
paysan

Note préliminaire :

Le présent rapport d'activités 2018 est réalisé dans le même état d'esprit que celui qui a guidé la rédaction du rapport de l'année précédente. Avec l'ambition de nous assurer de la représentation pertinente et éclairante d'un projet qui évolue vite, au gré de notre saisonnalité, notamment celle des paysan-ne-s qui font avancer ce collectif.

Nous avons choisi, à nouveau, de nous doter de deux fils rouges :

- Celui des événements constitutifs de notre année, sous la forme de «**Focus**» qui éclairent mois par mois les différentes facettes de nos activités ; ils introduisent chacun la partie thématique de nos activités à laquelle ils sont liés. Il est aussi possible de retrouver un sommaire graphique de ces activités à la page 16.
- Les clichés photographiques captés au fil de cette année 2018, qui marquent la neuvième année d'existence de cette aventure collective. Une majorité de ces photographies est issue du Printemps d'InPACT, qui s'est tenu il y a tout juste 1 an à la ferme de la Basse-cour (28). Le reste provient de nos activités quotidiennes : R&D, recensement, formations... Ces images rythment donc, sans pour autant l'illustrer littéralement, le récit des activités qui va suivre.

Crédits photographiques :

Un grand merci aux photographes de cette année, dont le travail a permis d'illustrer ce rapport :

- **Axel Poisson-Courtial**, pour L'Atelier Paysan (4ème de couverture, pp. 24-31, 34-35, 38-39, 42-43, 46-47) ;
- **Julie Hauber**, pour l'Atelier Paysan (1ère de couverture, pp. 36-37) ;
- **Samuel Jeune**, pour l'Atelier Paysan (pp. 40-41, 44-45, 50-51) ;
- Autres images : **CC by NC SA L'Atelier Paysan**

Retrouvez la majeure partie de ces images sur notre page Flickr :

<https://www.flickr.com/photos/135652090@N03/albums>

Rapport de la gérance sur l'exercice 2018

L'Atelier Paysan
SCIC Sarl à capital variable
ZA des Papeteries
38140 RENAGE

RCS Grenoble 537 740 375

Chers Sociétaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 24 de nos statuts, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et apprécier l'activité de notre coopérative pendant ledit exercice.

Ce rapport, qui comprend l'annexe statutaire, est complété par une proposition de résolutions.

Nous vous précisons que les comptes de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis grâce à l'accompagnement du Cabinet Eltea pour l'expertise comptable, et d'un commissaire aux comptes : Nicolas Serapione (cabinet Serapione).

Le compte de résultat fait apparaître des excédents de gestion pour un montant de 86 815€, que nous vous proposons de répartir - conformément aux statuts et au caractère non lucratif de notre approche - aux réserves impartageables (légales et statutaires).

Nous souhaitons que les actions conduites et les perspectives pour l'exercice qui vous sont exposées dans le présent rapport, ainsi que le projet de résolutions soumis à votre vote, emportent votre approbation. Vous aurez notamment à vous prononcer sur le quitus à la gérance pour sa gestion de l'exercice, effectuée dans le respect de l'intérêt collectif statutaire.

Joseph TEMPLIER,
Fabrice CLERC,
Marie MARDON
Gérant·e·s.

Sommaire

RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR L'EXERCICE 2018	3
Sommaire	6
RAPPORT MORAL	8
RAPPORT DU COMITÉ D'APPUI ET D'ORIENTATION	11
RAPPORT D'ACTIVITÉS	15
Nos grandes activités (sommaire graphique)	16
Moyens humains, matériels et financiers	18
Moyens humains	18
Moyens matériels, techniques, logistiques	20
L'année 2018, vue par les événements clés	23
🔸 Janvier : <i>Chroniques visuelles :</i> <i>Histoire critique de la machine agricole</i> Politique & Recherche	24 25
🔸 Février : <i>Déménagement de l'antenne Grand-Ouest</i> L'essaimage	32 33
🔸 Mars : <i>Séminaire : "L'Atelier Paysan Demain"</i> « L'Atelier Paysan Demain »	34 35
🔸 Avril : <i>Fin de la saison de formations</i> Formations 2018-2019	36 36
🔸 Mai : <i>Le Printemps d'InPACT</i> Avec le pôle InPACT	38 39
🔸 Juin : <i>Aménagement du "hall"</i> La plateforme logistique	40 40

<p>🔸 Juillet : ONVAR : Bilan à mi-parcours Grands programmes d'activité</p>	<p>42 43</p>
<p>🔸 Août : Première résidence en Guyane Partenariats outre-mer</p>	<p>44 44</p>
<p>🔸 Septembre : La Terre est Notre Métier 2018 L'activité diffusion</p>	<p>46 46</p>
<p>🔸 Octobre : TRIP "Du champ à la chope" La traque d'innovations</p>	<p>48 49</p>
<p>🔸 Novembre : Prototypage du POP4 L'activité de R&D</p>	<p>50 50</p>
<p>🔸 Décembre : Séminaire UsageR-E-s Les projets USAGES et UsageR-E-s</p>	<p>52 52</p>

Évènements survenus depuis la clôture comptable	54
Intérêts aux parts antérieurement distribuées	58
Informations légales	58
Rapport spécial des gérants	58
Révision coopérative	58

PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN EXERCICE **63**

(Rapport d'Orientation)

RAPPORTS FINANCIERS **66**

États financiers	67
Rappel réalisé 2017 / Réalisé 2018 Budget prévisionnel de fonctionnement 2019	72
Réalisé Investissement 2018 / Budget prévisionnel d'investissement 2019 Détail plan de financement Trévero	78



Rapport Moral



2018

L'année 2018 marque l'aboutissement d'un gros travail de maturation collective entamé courant 2017 pour imaginer L'Atelier Paysan de demain, en parallèle de nos activités habituelles (R&D, formation, colportage et plaidoyer), et d'un effort significatif d'amélioration des conditions de conduite de nos aventures (renforts humains et logistiques).

Les quelques années d'expérience et de développement intense de l'activité de l'Atelier Paysan indiquent aujourd'hui un besoin de déploiement massif de l'accès aux technologies appropriées pour tous les paysans et toutes les paysannes, au plus près de leurs besoins et donc dans une relation de proximité territoriale. Les activités mises en place pour répondre à l'objectif de souveraineté technologique des paysans font leurs preuves : chroniques d'innovations existantes dans les fermes, accompagnement de R&D participative avec des collectifs paysans, diffusion des innovations et des compétences pour les faire par la formation et la diffusion libre ouverte... Le succès paysan est au rendez-vous. Cependant, les modalités d'intervention de l'Atelier Paysan étant arrivées à leur plafond logistique, humain et financier : le modèle d'itinérance qui s'appuie sur les camions ateliers ne peut se concevoir sereinement pour la diffusion à grande échelle de notre approche.

Pour cela, l'intuition développée et confirmée par cette année d'explorations, est de s'appuyer sur des dynamiques locales paysannes progressivement autonomes (**essaimage**) qui passent par la **formation** (de paysan-ne-s, mais également d'accompagnant-e-s en technologies paysannes, dans un contexte très défavorable de la réforme de la formation professionnelle en général, et d'une réforme de l'accès aux fonds VIVEA en particulier) et un soutien logistique appuyé, au moins pour l'amorçage (plateforme nationale), avec un fort ancrage territorial (une histoire de **lieux**) : centre régional de Trevero avec un gros travail préparatoire à l'émergence d'un centre régional, et explorations sur le centre national. Ce sont donc trois thématiques qui ont été identifiées comme stratégiquement prioritaires pour l'émergence mais surtout l'accès à une autre approche des technologies agricoles. Ces trois groupes de travaux (essaimage/formation/lieux) ont accueilli et structuré nos travaux de l'année 2018, et ont nourri le séminaire du mois de décembre, nouveaux jalons de nos explorations collectives.

Pour travailler sur le moyen et long terme, il nous fallait nous préoccuper de l'immédiat. Nous nous sommes donnés le temps de lancer une dynamique de structuration interne, d'organisation de nos conditions de faire ensemble, de renforcer les moyens nécessaires à des conditions de travail soutenables. Une approche sur nos conditions matérielles certes, mais aussi et surtout mobilisée sur l'accompagnement d'un renforcement humain, et la digestion d'un renouvellement intense et systémique des forces en présence (turn-over). Nous ne pourrions nous inscrire sur la durée, dans une exploration sociale éprouvante, que si nous continuons l'amélioration de nos conditions de travail.

L'innovation sociale que nous portons, dans un objectif de transformation sociale, passe par une harassante modification de rapports de force qui nous sont à ce jour extrêmement défavorables - ceci expliquant probablement cela : l'inertie des positions du système agro-industriel ralenti de beaucoup la nécessaire transformation radicale de nos modèles agricoles et alimentaires, et la nécessaire réorientation des moyens. En attendant, les financements publics qui nous sont accordés, ou du moins qui nous sont accessibles, nous rendent structurellement déficitaires. Nous en sommes désormais convaincus : notre autonomie politique, autant que notre durabilité, passent par une stratégie économique volontariste, en attendant une hypothétique réhabilitation de l'intérêt général (se reporter à la partie rapports financiers pour plus de développements).

Notre coopérative fait publiquement état d'une proposition, y compris à l'occasion de rassemblements singuliers. Nous avons donc investi dans la logistique d'organisation de manifestations collectives, les Rencontres de l'atelier Paysan éditions 2016 et 2017, puis le Printemps d'InPACT en 2018. Rassemblements comme autant de moments de « faire ensemble », comme autant d'appels, comme autant de conditions nécessaires mais pas suffisantes à l'émergence d'un essaimage, et à terme d'un mouvement. Prendre position critique, faire état d'une proposition radicale (au sens racine), rendre disponible une nouvelle couche de réappropriation ne suffit pas pour faire mouvement. Il y a également à se préoccuper d'un effort stratégique pour faire transformation sociale. Cela passe de notre point de vue de manière indispensable par le collectif, et notre affirmation se traduit par notre contribution à l'émergence du pôle InPACT, à commencer par l'expression de son projet politique, et sa visibilité. Pour faire mouvement, il faut obtenir quelque chose, et la meilleure probabilité d'y parvenir, c'est de le tenter à plusieurs.

L'essaimage est indispensable : pour faire mouvement ; pour faire force et mieux répartir la charge, donc soulager. L'essaimage, qui s'appuie sur des postures de colporteurs, de passeurs, concentre - depuis le début de notre entreprise collective - nos énergies. L'essaimage reste la stratégie principale, mais se transforme en un essaimage destiné à provoquer le mouvement. La période 2016-2018 aura été charnière : nous nous sommes donné les moyens d'intensifier notre essaimage ; nous nous sommes donné quelques moyens pour imaginer l'Atelier Paysan Demain - post effort d'essaimage ; nous nous sommes donné quelques moyens pour soulager la charge et pour continuer de suivre nos imaginaires. La question de l'essaimage à l'Atelier Paysan est constitutive de notre approche, de notre démarche. L'ensemble des explorations et des expériences accumulées en la matière sont non seulement un atout, mais devront être aussi intensifiées, sous réserve d'en trouver les moyens, c'est-à-dire de concevoir un réel modèle économique à ce sujet, qui nous fait pour le moment défaut. La richesse de l'ensemble des explorations d'essaimage est notre force. Cette richesse est à garder.

Nous attrapons, par l'entrée technologique, la question alimentaire à notre manière. Une alimentation de qualité, accessible pour tou-te-s, relève des communs, et par conséquent l'ensemble des moyens pour y parvenir doivent être traités comme tels : les technologies paysannes en tout premier lieu. Les enjeux à venir sont colossaux, les rapports de force à bouleverser tout autant. Les perspectives sont considérables, mais collectivement solubles : nous pensons en apporter une des démonstrations : une autre approche des technologies paysannes est possible. Et, pour ce qui nous concerne, nous avons besoin d'épaules. C'est le sens d'un autre grand chantier que nous avons initié courant 2018 : le renforcement de la co-gérance, condition indispensable de la résilience de notre structure. L'arrivée de Marie MARDON à la co-gérance en est une illustration, la création d'un poste de coordination technique en marche pied d'un nouveau renforcement de la co-gérance en est une autre. Et nous avons également acté un mouvement d'élargissement du sociétariat, un pilier identifié de notre stratégie affirmée d'essaimage. Un élargissement à accompagner : les efforts coopératifs des premières années ont été dirigés vers le soutien au développement des activités de la SCIC. Probablement au détriment du développement de la vie coopérative. Nous clôturons donc ce cycle d'explorations par une conviction : **il est temps de faire mouvement** pour une véritable souveraineté technologique des paysan-ne-s, et d'associer des moyens, essentiellement humains, à cette ambition. La diffusion et la superposition de messages critiques ne peut pas, seule, faire mouvement. La formation et l'animation, politique et coopérative, font partie des chantiers prioritaires. Car il s'agit, encore et toujours, d'apprendre et de cheminer collectivement.

Rapport du Comité d'Appui et d'Orientation

La période concernée par ce rapport du Comité d'Appui et d'Orientation (CAO) de notre coopérative court de l'Assemblée Générale de mai 2018 à celle de mai 2019.

Le CAO (qui englobe dans nos usages les CAO élargis - ou séminaires) est un lieu privilégié, donc central de la coopérative. La gérance y expose et affine ses élaborations. Cela nourrit la synthèse dans la conduite stratégique au service d'un projet politique constamment enrichi, et dont l'un des jalons est le présent rapport 2018 de la gérance soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire, ainsi que les modifications statutaires soumises à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire. Au-delà de cet espace interne de la coopérative, le travail de synthèse de la gérance s'appuie sur nos travaux de terrain auprès de paysan-ne-s et de collectifs de paysan-ne-s, les explorations de l'équipe, les liens privilégiés avec les sociétaires de notre coopérative, et plus largement avec l'ensemble de nos partenaires de terrain. Notre contribution au Pôle InPACT et à ses groupes de travail, dans une stratégie volontariste portée par le CAO, relève de la convergence des analyses, des stratégies et de la maturation politique. L'adoption, en mai 2018, du texte *Nous Sommes le Pôle InPACT* abondamment travaillé en CAO en est une illustration majeure, le plaidoyer sur la Souveraineté technologique une autre. Les riches partenariats amenés par nos grands programmes structurants (USAGES ET USAGERES dans le cadre du réseau Rural, collectif des ONVAR) complètent et la focale, et la profondeur de champ.

Nos CAO sont ouverts, ravis d'accueillir régulièrement de nouveaux-elles contributeur-trice-s. Un groupe-noyau est désigné en Assemblée Générale et est complété en cours d'année par l'arrivée ou le passage d'autres motivé-e-s, temporairement sur une thématique, ou sur la durée.

Les présents sociétaires réguliers :

Romuald BOTTE (Etincelles Paysannes, 59), Thierry SCHOEBEL (pour la Cigales TrièV'ES, 38), Jérémy FADY (Association Hippotese, 38), Rémi LEGER (SCOP Les Volontoux, 26), Jean-Pierre COMTE, Kévin PIERMAY et Damien BARRIERE (membres de l'Association FARMING SOUL, 34), Vincent BRATZLAWSKY (29) ainsi que membres de la co-gérance Joseph TEMPLIER et Fabrice CLERC, rejoints par Marie MARDON. A noter les participations Christian ICARD, Jonas MIARA, Julien REYNIER et d'Etienne ESCALIER.

Avec la présence systématique de salarié-e-s-sociétaires et de salarié-e-s non sociétaires toujours invité-e-s à participer.

Une liste de diffusion électronique spécifique vient en appui du comité.

Les CAO se tiennent le plus souvent les premiers jeudis de chaque mois, sous forme de conférences téléphoniques (durée : entre 2h30 et 3h00) qui permettent d'aborder les actualités et un ou deux sujets développés. Nous abordons évidemment des sujets spécifiquement portés par l'Atelier Paysan autour des technologies appropriées. Et au-delà, la tendance forte, pour la saison qui vient de s'achever : InPACT, L'Atelier Paysan Demain et ses déclinaisons stratégiques, dont l'essaimage, le modèle économique, le renforcement de la co-gérance et l'élargissement du sociétariat, le projet de Centre sur la ferme de Trevero.

Onze réunions téléphoniques du CAO ont eu lieu cette saison 2018-2019 d'une durée de 12 mois de mai 2018 à mai 2019.

- jeudi 7 juin 2018 ;
- jeudi 12 juillet 2018;
- jeudi 6 septembre 2018;
- jeudi 4 octobre 2018 ;

- jeudi 8 novembre 2018;
- jeudi 6 décembre 2018;
- jeudi 10 janvier 2019 ;
- jeudi 7 février 2019 ;
- jeudi 7 mars 2019 ;
- jeudi 4 avril 2019 ;
- jeudi 2 mai 2019 ;

Au-delà, nous nous sommes réunis plus largement au cours de 3 temps forts de travaux s'apparentant à des CAO élargis : une AG et un temps de travail sur les stratégies d'essaimage le 18 mai 2018 à Gommerville (28) ayant mobilisé 35 personnes, un séminaire et une AG mixte les 1^{er} et 2 décembre rassemblant une quarantaine de personnes à Montéleger (26), et enfin un séminaire programmé le 24 mai 2019, en ouverture de l'AG mixte du 25 mai 2019. Des temps de travaux animés alternativement par Mathilde TAGAND et Hugo PERSILLET qui nous ont accompagnés dans l'exploration et l'usage de techniques d'animation pour nos élaborations collectives. Enfin, la tenue d'une manifestation plus large, à l'image des Rencontres 2016 et 2017, le Printemps d'InPACT 2018, est un formidable accélérateur de rencontres, de connexions. De nombreux partenariats sont nés, se sont renforcés lors de ces temps forts de notre structure, de nombreuses contributions y sont intimement liées, et nourrissent nos cheminements coopératifs, préfigurent nos jalons politiques.

La reprise des CAO est envisagée en juin 2019, la composition du CAO fera l'objet d'une proposition de résolution de la gérance en Assemblée Générale, présentant la liste identifiant les sociétaires qui s'engagent dans ce Comité d'Appui et d'Orientation. Cette liste sera finalisée au cours du séminaire du 24 mai 2019 à Montéleger (26).

Ce comité devra être très largement, quoique progressivement, renforcé par une participation renouvelée, en complément idéal du renforcement la co-gérance qui a été initié en 2018, avec la nomination au poste de gérante de Marie MARDON, par ailleurs coordinatrice de L'Atelier Paysan. Cet appel à renforcement de la participation sera accompagné de la mise en place de moyens dans le courant de l'année 2019. L'élargissement du sociétariat sera accompagné d'un effort inédit d'animation et de formation des sociétaires, sur notre approche coopérative d'intérêt collectif comme sur le volet politique de nos explorations sociales, effort qui vise à court et moyen termes l'enrichissement de l'implication dans la coopérative. Des groupes thématiques, éphémères ou permanents seront suscités ou accueillis, animés et accompagnés, et ce en fonction des besoins de positionnement ou d'explorations politiques, sociales et techniques, ou encore d'élaborations stratégiques. Ces groupes de travaux auront pour mission de proposer des positionnements en CAO, avant, au besoin, adoption de textes en assemblée générale. L'objectif est de se donner les moyens d'accompagner l'essaimage, comme la perspective à moyen terme de la modification inévitable des statuts, impératif lié à l'élargissement et au renforcement du sociétariat. Pour mémoire, à partir de l'accueil du/de la 100^e sociétaire, nous aurons deux années pour basculer d'un modèle de co-gérance en Sarl, à une approche de pilotage stratégique et politique renouvelée et renforcée sous statut SCIC SA ou SAS. Nous allons investir dans la formation de nos impliqué·e·s, actuel·le·s et à venir : paysan·ne·s-animateur·rice·s, relais locaux d'une approche, points d'appui d'une animation collective territorialisée. Paysan·ne·s formé·e·s à l'enquête et l'analyse des technologies agricoles, de leurs impacts sur la question agricole et alimentaire, sur la condition paysanne. Un accompagnement inédit et resserré, des moyens pour une capacitation des populations paysannes qui renforcera les contributions en appui à l'orientation de notre structure.

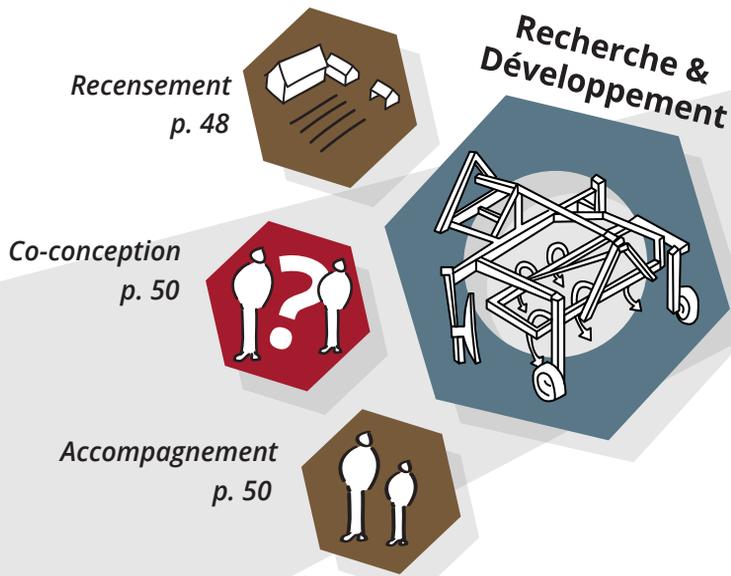
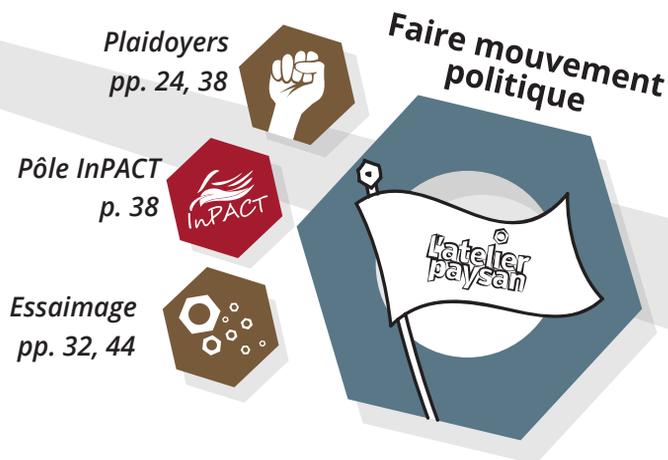


Rapport d'activités



NOS GRANDES ACTIVITÉS

Pour une souveraineté technologique des paysan-ne-s



Synergies

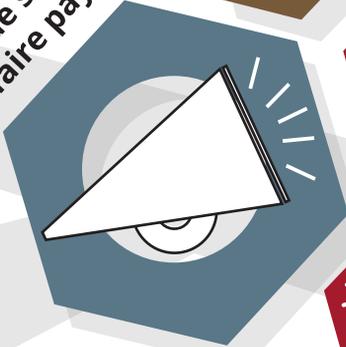


Recherche scientifique
p. 24



Développement rural
pp. 38, 52

Diffusion de savoirs & savoir-faire paysans



Formation
pp. 36, 44



Plans & tutoriels
pp. 46, 50



Chroniques & recueils
pp. 48



Méthodes
pp. 50, 52

Notre organisation



Programmes de travail
pp. 42, 52



Logistique & lieu
p. 40

L'Atelier Paysan Demain
pp. 32-36, 40



Vie coopérative
pp. 32-40

MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

Une année 2018 marquée par un effort conséquent d'amélioration des conditions de vie au cœur de la coopérative. Nous avons ainsi investi dans le renforcement de nos conditions matérielles (investissements et location-aménagement de nouveaux espaces). Et nous avons également significativement insisté sur les forces humaines en présence : création de 2 postes de coordination, tremplins vers le renforcement de la co-gérance, renforts temporaires, accompagnement au renouvellement des postes ayant fait l'objet d'un départ. Un effort qui porte avant tout une perspective de long terme, mais sans lequel nous n'aurions pas été en mesure de mener de front nos activités habituelles (R&D et formation), tout en travaillant à l'Atelier Paysan Demain et à l'émergence des grandes lignes stratégiques de notre coopérative, et en investissant dans l'élaboration collective (particulièrement au sein du pôle InPACT, mais aussi au sein du collectif informel des ONVAR).

MOYENS HUMAINS

Services civiques, stagiaires, apprenti :

- **Corentin THERMES** était en service civique jusqu'en juin 2018, et a travaillé sur la place de l'innovation par les usages et des technologies appropriées dans les politiques publiques ;
- **Charles DEMARET** était en volontariat international de janvier à juillet 2018, pour une mission centrée sur les recensements d'innovations paysannes en matière de transformation à la ferme ;
- **Paul JARREAU** était en stage d'ingénieur-INSA de 6 mois, concentré sur l'accompagnement en R&D du POP4 (porte-outil polyvalent pour la traction animale en double attelage) ;
- **Samuel JEUNE**, a démarré un service civique de 9 mois en septembre 2018, centré sur les recensements de R&D paysanne dans les domaines de l'informatique et de l'électronique libre ;
- **Quentin VAN CAMP**, en volontariat international de 6 mois depuis novembre 2018 pour un travail de recensement technologies paysannes appropriées sur les fermes ;
- **Thomas TRAN-LE** est depuis le mois de novembre de 2018 apprenti-ingénieur en alternance (R&D) à L'Atelier Paysan, et ce pour une durée de 3 ans.

L'équipe permanente

- **Laurence GARNIER** (Chargée de mission administrative et financière) : CDI, à 90 % ;
- **Nicolas SINOIR** (Animateur National) : CDI, à temps plein, son contrat ayant pris fin en octobre 2018 ; remplacé par **Thibault DUISIT** sur le même poste, à compter de septembre 2018 ;
- **Grégoire WATTINNE** (Ingénieur-Formateur) : CDI, à temps plein ;
- **Vincent BRATZLAWSKY** (Ingénieur-Formateur, animateur de l'antenne grand-ouest) : CDI, à 70 %, son contrat ayant pris fin en mars 2018 ; auquel a succédé **Corentin GUILLOUZOUIC** (Ingénieur-Formateur, basé sur l'antenne Grand Ouest) : CDI temps plein depuis le 01/01/2018 ;
- **Quentin CHARVET** (Ingénieur-Formateur, basé sur l'antenne Grand Ouest), en CDI à temps plein depuis septembre 2018, afin de renforcer l'effort porté par l'antenne Grand-Ouest ;

- **Jonas MIARA** (Architecte chargé de mission architecture paysanne et autoconstruction agricole), en CDI jusqu'à son départ en décembre 2018 ; auquel a succédé sur le même poste par **Arthur DIETRICH**, en poste et en CDI à temps plein depuis septembre 2018 ;
- **Dominique TRAULE** (Ingénieur-Formateur) : CDI à temps plein ;
- **Lucas LIETTE** (chargé de vulgarisation) : CDI à 80 % ;
- **Stéphanie MONCIAUD** (Responsable formations) avait pris la suite en CDI à temps plein d'**Alice GAGNANT** dont le CDI à 90 % a pris fin en janvier 2018 ;
- **Marie MARDON** (coordinatrice) : CDI à temps plein à compter de février 2018, avec la perspective de renforcement de la co-gérance ;
- **Christian ICARD** (coordinateur technique) : CDI à temps partiel à compter de décembre 2018, avec perspective d'un temps plein au 1er juillet 2019, et renforcement à terme de la co-gérance.

Renforts temporaires (missions à durée déterminée)

- **Selene DONI** (chargée de mission) était en CDD à temps plein de janvier à juin 2018, sur une mission de production de documents thématiques dans le cadre du projet USAGES ;
- **Vincent VERGNON** (Ingénieur R&D et formation) : en CDD temps plein jusqu'à fin juin 2018 ;
- **Quentin CHARVET** (ingénieur R&D) : en CDD à temps partiel de janvier à septembre 2018, avant d'intégrer en septembre 2018 l'équipe permanente (voir précédemment) ;
- **Charles DEMARET** (chargé de mission) : en CDD d'août à décembre 2018 sur la réalisation des contenus d'un recueil thématique sur les technologies appropriées à la brasserie paysanne à paraître courant 2019, à la suite d'un volontariat international (voir précédemment) ;
- **Etienne ESCALIER** (ingénieur R&D, formateur) : prise en charge de formations et de prototypage (POP4) ;
- **Paul JARREAU** (ingénieur R&D) : accompagnement au prototypage et à la réalisation du tutoriel du POP4 après son stage (voir précédemment) ;
- **Médéric OLLAGNIER** : CDD d'un mois à temps complet en mai 2018 sur un poste de responsable des cuisines pour le compte du Printemps d'InPACT ;
- **Camille NOLLET** : CDD de 3 mois à temps partiel (février à mai 2018) sur un poste de responsable des bénévoles pour le compte du Printemps d'InPACT ;
- **Jean-Pierre ANDRIEUX**, formateur tracteur pour l'antenne Grand-Ouest, CDD en novembre 2018 ;
- **Philippe CUSSAC**, formateur soudure avancée, CDD en octobre 2018 ;
- **Florian LEDOUX**, soutien à l'aménagement du Hall de Renage, CDD en juin 2018.

Des renforts de compétences externes (non salariées) :

- **La SCIC L'Atelier des Jours à Venir** sur le programme nouveaux commanditaires sciences et le programme de recherche POLMA, ainsi que sur le programme usageR·E·s ;
- **La FADEAR, l'InterAfocg, la FNCUMA** ainsi que la **FRCUMA AURA, AgroParisTech, le CIRAD** pour le programme USAGES achevé en juin 2018 ;
- **Le réseau CIVAM, le RENETA, GAEC et Sociétés**, l'association nationale **Solidarité Paysans**, le réseau des **AMAP Île de France, L'Atelier des Jours à Venir, CAP Rural, l'ADIR** pour le programme USAGERES ;
- **Le Cabinet ELTEA** : expertise comptable et volet social ;

- **Le Cabinet SERAPIONE** : Commissariat aux Comptes ;
- **L'URSCOP** : Union Régionale des Coopératives (Rhône-Alpes) ;
- **L'association GAIA** (ex-MCAE Isère Active) sur le modèle économique ;
- **La FOL38**, notamment sur la mise à disposition de Volontaires Civiques ;
- **Chris Gaillard** : webmaster de notre site internet ;
- **Armand FOUTELET**, graphiste ;
- **Jean Philippe VALLA** : paysan-formateur méthanisation et électronique libre ;
- **Gaby BOIS**, paysan qui intervient sur nos formations connaissance et entretien du tracteur ;
- **Paul DESHAYES**, sociétaire-formateur en autoconstruction (machines) ;
- **L'Association FARMING SOUL**, intervenant en R&D et formation en autoconstruction (machines) ;
- **Pierre BERTHET**, paysan-formateur en techniques d'autoconstruction de bâtiments en fuste ;
- **Romuald BOTTE**, paysan-formateur en autoconstruction (machines) ;
- **Mathilde TAGAND et Hugo PERSILLET**, accompagnant-e-s sur nos séminaires et temps d'élaborations collectives : séminaire du 8 mars sur Renage (38), Assemblée Générale du 18 mai à Gommerville (28), séminaire des 1er et 2 décembre à Montéléger (26) ;
- **Jo MONCADA** : régie concerts pour le compte du Printemps d'InPACT 2018 ;
- **Joël TAUPIN** sur des contributions en accompagnement de R&D (pièces usinées) ;
- Les très nombreux collectifs partenaires sur le développement de technologies paysannes appropriées, et les nombreuses structures qui accompagnent à la mise en place de formation aux savoir-faire de l'autoconstruction sur leurs territoires, nous renouons à ici au travail d'exhaustivité, la richesse est conséquente, les épaules nombreuses. Se reporter à nos publications en ligne pour plus de détails sur nos partenariats.

La co-gérance :

- **Joseph TEMPLIER** (co-gérant) : mandat de co-gérant, à temps plein ;
- **Fabrice CLERC** (co-gérant) : mandat de co-gérant, à temps plein ;
- **Marie MARDON** (coordinatrice et co-gérante) : salariée à temps plein et co-gérante à compter du 1er décembre 2018.

Le réseau des sociétaires

Le réseau des sociétaires, à l'occasion de nos deux assemblées générales des 18 mai et 1er décembre 2018, s'est légèrement élargi pour se porter à 74 sociétaires, personnes physiques ou morales réparties en 4 collèges au 31/12/2018.

Ce réseau des sociétaires fait toujours l'objet d'une cartographie en ligne, sur un document qui comporte également notre réseau de partenaires avec lesquels nous fonctionnons en étroits rapports, au service de dynamiques locales.

MOYENS MATÉRIELS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES

Locaux

Siège social (Renage) : Location et aménagement d'un nouveau bureau sur Renage. Travaux en réseaux informatiques. L'aménagement d'une ancienne halle industrielle sur Renage (600 m²), permettant de développer une activité de soutien logistique et pédagogique à la profession : approvisionnements, accueil de sessions de prototypage ou de formations. Depuis le mois de juin 2018, nous avons investi 600 m² d'un hall industriel pour remplacer les 40 m² de box

que nous avons jusqu'à présent. Cette location en attendant un centre définitif nous apporte un confort renouvelé : la dalle en béton est une nouveauté et nous permet transpalette et gerbeur... quand nous faisons l'essentiel à la main ou via des chariots, trop souvent sous la pluie. Notre capacité de stockage ouvre des perspectives logistiques qui vont simplifier la tâche (stockage notamment). Nous pourrions envisager de conduire une activité de prototypage sur place, et bénéficions d'espaces d'entretien de notre parc machine. Nous allons également pouvoir mettre en route une proposition logistique renouvelée en augmentant notre activité d'approvisionnement des dynamiques locales. Enfin, l'ensemble de nos véhicules est désormais stocké à l'intérieur. Quelques aménagements restent à concevoir et mener pour renforcer la partie logistique appelée à se développer.

Le déménagement d'une partie des activités de l'antenne Grand Ouest de l'Atelier Paysan sur la Ferme de Trevero, qui sert de support à l'émergence d'un Centre régional de Formation (les bureaux étant actuellement positionnés sur la commune de La Vraie Croix). Le but est de sédentariser une partie de l'activité sur une ferme propriété de la Foncière Terre de Liens. Ces travaux à l'émergence d'un centre régional sont nourris de nos explorations sur la conception et l'auto-aménagement collectif de la halle industrielle sur Renage.

Autant d'expériences qui permettent de nourrir la perspective d'un futur Centre National à moyen terme.

Plateau logistique roulant

Travaux pour le renouvellement intégral de la flotte de véhicules de l'Atelier paysan : 5 véhicules neufs (4 L3H2 + 1 utilitaire léger de type Partner) + 2 nouvelles remorques plateau (1 pour Renage, 1 pour le Grand-Ouest). Investissement total de 125 000 € HT pour consolider sur la durée nos conditions de travail. Trois véhicules livrés à l'automne 2018, la livraison des deux derniers véhicules intervenant début 2019.

Au total, au 31/12/2018, L'Atelier Paysan dispose de :

- 2 fourgons, 1 remorque plateau, une seconde remorque plateau en cours de livraison pour l'antenne Grand-Ouest ;
- 3 fourgons, 3 remorques plateau, 1 fourgon et 1 utilitaire léger étant en cours de livraison pour le siège social sur Renage ;
- 1 fourgon positionné dans le Nord pour accompagner les dynamiques de l'association Etincelles Paysannes.

Logiciel « La Bête » :

Travaux de conception et mise à jour interne d'un ERP (en auto-réalisation) : nous développons notre propre outil de gestion interne, appelé « La Bête » qui rassemble l'ensemble de notre capacité logistique, notre activité formation, notre devisage et facturation, l'enregistrement de nos temps de travaux, la planification liée à notre plateau technique (véhicules + remorques). L'année 2018 a été particulièrement intense avec la finalisation et le lancement de nombreux modules, y compris en lien (donc en capacité de compatibilité) avec des formats d'échange de données sur des outils informatiques existants par ailleurs.





L'année 2018, vue par les événements clés



Janvier

« Chroniques visuelles : Histoire critique de la machine agricole »

Plus d'un an après la publication avec le pôle InPACT national d'un « Plaidoyer pour une souveraineté technique et technologique des paysans », et le succès d'un séminaire sur le sujet en avril 2017, ce travail nous a rendu gourmands, curieux, et d'autres contributions sont venues l'enrichir. Des paysans, des réseaux, des chercheurs, porteurs de portions de réponses, de visions singulières, d'éclairages dans des disciplines qui sont autant de pas de côté. C'est ainsi qu'il nous est apparu tout à fait pertinent de diffuser le travail passionnant de **Jérémie Grojnowski**, doctorant en anthropologie visuelle et filmique à l'université Paris Nanterre au sein du laboratoire HAR (Histoire des arts et des représentations). Dans le cadre d'une recherche anthropologique passant par une approche filmée, il s'intéresse à différentes expériences s'inscrivant dans l'esprit du libre et la promotion d'une autonomie technologique. Il suit notamment l'activité de L'Atelier Paysan sous les prismes de l'auto-construction, de la transmission et la réappropriation collective des savoir-faire paysans. Il est aussi à la manœuvre de nombreuses productions visuelles de la coopérative, et notamment sur l'essentiel des précieuses conférences diffusées en vidéos.

L'histoire de la machine agricole ne date pas d'hier et, par sa contribution, Jérémie nous fait profiter d'une approche critique inédite de cette histoire : au travers de chroniques visuelles, régulières, singulières, de ce que l'histoire nous a laissé. Également sémiologue de formation, il propose dans ces chroniques une lecture de films d'archive faisant l'apologie du machinisme agricole, dans l'optique d'en faire émerger les représentations et discours implicites. Autant de ressources qui permettent de déceler les dispositifs que mettent en œuvre ces productions filmiques pour vanter les mérites du machinisme agricole, les valeurs qu'ils projettent sur la machine et l'automatisation, la vision qu'ils nous proposent de l'agriculture et du travail de la terre.

À ce jour, 3 chroniques sont déjà consultables en ligne : <https://www.latelierpaysan.org/Pour-une-histoire-critique-de-la-machine-agricole-chroniques-visuelles-2749>

Politique & Recherche

LIENS AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE ET ENJEUX POLITIQUES

Les mots pour le dire, le décrire, le comprendre. Nos travaux d'exploration sociale, les dynamiques de rencontres que nous avons initiées, notamment dans le cadre de nos rencontres 2015, 2016, 2017, et du printemps d'InPACT, ont généré autant de contenus que de dynamiques de partenariats. Une des traductions : une somme de contenus à visionner en ligne, issus de conférences organisées ces dernières années : <https://www.latelierpaysan.org/Nos-conferences>

L'approche en technologies agricoles de ces dernières décennies permet le système agro-industriel, façonne un modèle agricole et alimentaire à bout de souffle. Innovation ascendante, innovation sociale, colportage de communs, de savoirs et savoir-faire, pédagogie singulière, toutes nos explorations au contact de communautés paysannes portent et renforcent la pertinence nos expressions. Nous en tirons de solides convictions qui nous animent (se reporter notamment à nos travaux partagés sur la notion de souveraineté technologique des paysans), sans moyens adaptés pour une analyse avancée. Notons simplement ce paradoxe : plus les écosystèmes agricoles ont été simplifiés, souvent à l'extrême en faisant place à une monoculture industrialisée, souvent hors-sol, plus les technologies utilisées sont complexes, sophistiquées, transformant le cultivateur ou l'éleveur en simple opérateur d'une activité extractive vide de sens. A l'inverse, les écosystèmes cultivés diversifiés mobilisent des machines simples de conception et relevant d'un haut niveau de maîtrise dans l'utilisation. La logique est d'ailleurs la même sur les technologies de transformation : l'industrialisation de la transformation s'appuie sur une sophistication technologique démesurée.

La technique, et les technologies ne sont pas neutres. C'est un sujet hautement politique. Le champ des technologies agricoles est encore aujourd'hui un vaste impensé politique, syndical, et scientifique. Pourtant, les technologies agricoles jouent un rôle considérable, central dans l'état actuel de l'agriculture et de l'alimentation des pays dits développés en général, de la « ferme France » en particulier. Les machines et bâtiments agricoles tels que pensés et imposés aujourd'hui, sont destructeurs des savoirs, savoir-faire paysans, et plus largement des communautés paysannes. Au fil de décennies du développement du modèle agro-industriel, le capital immatériel des savoirs et usages paysans a été dégradé, au profit d'une surcapitalisation à outrance des outils de production, de plus en plus difficiles à transmettre. Une situation encouragée par des politiques publiques incitatrices de grands achats inutiles : surpuissance, fuite en avant technologique, outillages inadaptés voire délétères d'un point de vue agronomique ou zootechnique. Des politiques publiques lancées sans débat public. La dernière en date, le plan Agriculture Innovation 2025, ouvre les conditions d'une nouvelle étape disruptive par l'automatisation, la robotisation et la numérisation de la production agricole. Elle est accompagnée d'investissements colossaux dans le domaine de l'industrie des agroéquipements, un secteur depuis longtemps confié au seul secteur privé. La

recherche en la matière, parapublique compte tenu de son modèle de financement public-privé, est organiquement tournée vers une sophistication exagérée, une fuite en avant techniciste motivée par les valorisations en propriété industrielle de son modèle économique. La « French-Tech » agricole est en marche, et la « ferme France » sera le cobaye du lancement d'un nouveau fleuron de notre balance commerciale au même titre que d'autres filières industrielles pensées comme telles. Les nouvelles technologies agricoles permettront de peaufiner l'industrialisation de la production agricole et alimentaire, le tout accompagné et renforcé d'un arsenal normatif en rapport. Elle s'accompagnera d'une déshumanisation totale du métier de paysan : par la disparition accélérée des cultivateur·rice·s et éleveur·se·s, et plus largement des communautés paysannes d'une part ; par la perte massive du sensible, des savoirs et savoir-faire d'autre part, contrepartie inévitable d'une prolétarianisation accrue du métier d'agriculteur·rice, ou de ce qu'il en reste. Compte tenu des manœuvres en cours, les tristes OGM n'étaient à côté qu'une simple mise en bouche.

Afin d'accélérer l'émergence de contenus à colporter, l'Atelier Paysan mobilise des acteurs de la recherche académique, dans le cadre de collectifs, afin de co-porter un travail d'analyse inédit. Nous sommes engagés dans 3 dynamiques importantes : le projet POLMA, l'axe recherche du programme Usager·E·s, et le groupe évaluer autrement les politiques publiques agricoles, relevant du pôle InPACT national. Deux d'entre eux bénéficient tout particulièrement de l'accompagnement de la coopérative L'atelier des Jours à Venir, qui réalise un copieux travail de médiation scientifique.

LE PROGRAMME POLMA : POLITIQUES DE LA MACHINE AGRICOLE DE 1945 À NOS JOURS

Partant d'une commande de recherche formulée par l'Atelier Paysan, dans le cadre du protocole Nouveaux Commanditaires Sciences (Fondation de France, mis en œuvre par l'Atelier des Jours à Venir) et s'appuyant sur la compétence de sociologues et d'historien·ne·s de diverses institutions académiques, spécialistes des études des sciences et des techniques appliquées à l'agriculture, ainsi que sur l'expertise de l'Atelier Paysan, le projet POLMA souhaite penser le rôle structurant des machines dans le modèle productif agricole de la France, ainsi que l'idéologie technologique qu'il charrie, du milieu des années 1940 à nos jours.

Comme hier avec le Plan Marshall, l'innovation technologique est aujourd'hui vue comme la principale solution aux problèmes agricoles et alimentaires de notre temps. L'agriculture connectée, l'usage de drones et les biotechnologies sont promus comme la solution aux problèmes de compétitivité de l'agriculture française et à différents problèmes globaux aux premiers rangs desquels le changement climatique, la sécurité alimentaire et la prévention des risques sanitaires (Bournigal et al. 2015). Bien que ses promoteur·rice·s assignent volontiers un tel rôle politique à la machine agricole, ce dernier n'est questionné ni par la recherche, ni par la profession et le syndicalisme agricole, privant ainsi les citoyen·ne·s et les agriculteur·rice·s des éléments d'un débat de société sur les modes de production et la qualité du travail agricoles. S'inscrivant implicitement dans le grand récit linéaire de la modernisation agricole (vue comme un progrès inéluctable et consensuel) (Pessis et al., 2013), le rôle de la machine dans la transformation des modèles productifs et des métiers agricoles demeure ainsi un impensé social et politique. Contrairement à l'usage des pesticides, un enjeu à juste raison débattu et étudié, le machinisme agricole échappe à la recherche en sciences sociales comme au débat public plus largement entendu. En quelque sorte, il apparaît

comme un point aveugle et un objet sur lequel nous n'aurions prise.

Dans ce projet, il s'agit :

- **De repenser l'histoire du machinisme agricole**, non comme un phénomène inéluctable et linéaire, mais en donnant à *voir les choix de société engagés, les alternatives délaissées (matériel plus polyvalent, amélioration de la culture attelée, etc.) et les controverses oubliées* qui jalonnèrent son développement ;
- **De documenter la construction des politiques contemporaines de l'innovation agricole** (le rôle attribué à l'agriculture connectée dans les politiques publiques et la recherche, la fabrique d'une politique fiscale très avantageuse pour favoriser l'investissement dans le matériel agricole) ;
- **D'analyser (enquête participative) les réseaux de pratiques sociales et marchandes qui permettent à l'économie du tracteur de se reproduire** (sociabilité machinique de proximité, marché de l'occasion, rôle des banquier-e-s et conseiller-e-s agricoles, des vendeur-se-s de machines agricoles, etc.).

POLMA produira des connaissances, d'une part en initiant des non-professionnel-le-s de la recherche à une démarche d'enquête, et d'autre part en s'appuyant sur l'expertise de terrain d'acteur-ric-e-s de la société civile pour formuler des questions en relation avec leurs pratiques et leurs préoccupations, et y répondre de manière collective. Cette démarche implique l'Atelier Paysan non seulement dans la formulation des questions mais aussi dans l'élaboration et l'analyse des entretiens qui seront menées par les paysan-ne-s eux-elles-mêmes. Les interactions entre chercheur-se-s et commanditaires sont déjà régulières et très riches.

Sur ce projet, l'ensemble des financements ont été désormais réunis (financement chercheurs, médiateurs, indemnités pour les enquêtes paysannes, fonction de facilitation du projet), le programme de recherche a donc démarré à l'automne 2018, avec une réelle montée en puissance courant 2019. Nous pourrions notamment bénéficier des moyens apportés par la Fondation de France à l'Atelier Paysan pour financer sur 3 ans, l'équivalent d'un mi-temps d'animation-facilitation.

Nous avons réuni un imposant collectif de 8 chercheuses et chercheurs, du moins pour le sujet. Ce que cela ne dit pas, c'est que d'autres sujets, connexes, sont explorés par ailleurs, dans d'autres cercles plus ou moins larges, et que ces sujets vont se nourrir de ces travaux autant que les nourrir. Au total, nous comptons une quinzaine de chercheuses et chercheurs qui vont contribuer aux questionnements que nous posons. Questions pour lesquelles nous n'avons que des solides convictions remontées du terrain, sans moyen pour les qualifier ou les circonstancier, pour révéler un véritable impensé scientifique, syndical et politique que reste la question des technologies agricoles. Difficile de peser, difficile de réélaborer, difficile de (re)former par les approches qui sont les nôtres : celles de



l'éducation populaire, si nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour objectiver.

L'AXE RECHERCHE DE LA MCDR USAGER·E·S : NOURRIR ET SE NOURRIR DE LA RECHERCHE

Dans la MCDR USAGES (2015-2018), les stages de Quentin Chancé¹ (2015 et 2016), de Céline Cardinael (2017) co-encadrés par Morgan Meyer² (CNRS – MinesParisTECH) et Frédéric Goulet (CIRAD – UMR Innovation) ont permis de défricher les questions du libre et de la fabrique collective de l'autonomie. En 2016, des échanges approfondis avec la P2P Foundation avaient donné lieu à un travail de recherche de Chris Giotistas³ et au dépôt d'un projet INTERREG en Grèce et Chypre. A partir de cette première expérience, plusieurs initiatives ont été menées en 2017-2018 pour alimenter une réflexion européenne en réseau, sur les modalités d'émergence et d'accompagnement de dynamiques liées aux technologies appropriées et à l'innovation par les usages en milieu agricole et rural dans différents pays de l'UE, au regard notamment des dynamiques françaises. Une attention particulière aux contextes (financement, filières, approvisionnement, organisation collective locale, etc.) a été au cœur des réflexions et échanges. Nous avons accueilli une délégation de chercheurs grecs : journée d'échange et observation participante à une formation prototypage (épandeur viticole, Jura, mars 2018) ; nous avons contribué au dépôt en mars 2018 d'une proposition de projet Erasmus + « Our-Scale » avec un consortium de 5 pays (UK, Allemagne, Grèce, Italie, France). Structure partenaires : Die Agronauten (Allemagne), Landworkers Alliance (UK), Center for Agroecology, Water and Resilience (Univ. Coventry, UK), Rete Semi Rurali (Italie), P2P foundation (Grèce). Ce projet n'a finalement pas abouti, mais a permis d'explorer de futures dynamiques à venir, dans lesquelles nous nous investirons à la condition de lever les moyens humains et financiers.

Les thématiques suivantes ont été identifiées à l'issue d'USAGES :

- La production de l'ignorance : agnotologie des savoirs paysans et conséquences ;
- Les nouveaux usages et leur insertion dans les dynamiques d'apprentissage, notamment celles qui peuvent s'apparenter à l'apprentissage par les pairs en formation continue ;

1 Q. Chance, « Hacking agriculture : analyse de collectifs agricoles intégrant l'open source, Innovations organisationnelles et techniques pour la transition agroécologique » (stage M2, LISIS, 2016)

2 Q. Chance et M. Meyer, « L'agriculture libre, Les outils agricoles à l'épreuve de l'open source », Techniques & Culture, n°67, mis en ligne le 23 octobre 2017

3 http://wiki.p2pfoundation.net/Chris_Giotistas

- La question du genre et de la technique.

Comme dans le projet USAGES, les partenaires d'UsageR-E-s 2018-2021 (le réseau CIVAM, le RENETA, GAEC et Sociétés, l'association nationale Solidarité Paysans, le réseau des AMAP île de France, L'Atelier des Jours à Venir, CAP Rural, l'ADIR) souhaitent mobiliser la recherche pour nourrir l'ensemble des réflexions et travaux menés dans ce nouveau projet. Il s'agira donc de mettre en œuvre un processus de médiation scientifique, interaction méthodique entre la société et le monde de la recherche. Clarifier le réseau, les thématiques, les ressources pour permettre le lancement de projets de recherche spécifiques pendant ou à l'issue de ce projet.

Elaborer la méthodologie. La première phase du travail collectif permettra de former les partenaires à ces démarches avec le monde académique, de formuler une question de recherche et de rassembler les connaissances académiques des réseaux partenaires en lien avec les thèmes évoqués (grille méthodologique pour lister les ressources existantes).

Construire des collaborations formelles avec des chercheurs. Dans un second temps, le partenaire médiateur identifiera et contactera des chercheurs académiques concernés par les questions posées par les acteurs. L'ajustement des modalités de collaboration se fera en collectif en vue de la production de connaissances.

Accompagner le processus collaboratif. Il s'agira pour le partenaire médiateur de faciliter le dialogue autour de la mise en commun et d'organiser la confrontation entre connaissances de terrains identifiées et connaissances académiques apportées par les chercheurs sollicités, puis d'accompagner les démarches collaboratives partenaires / chercheurs par des mises en dialogue régulières.

LE GROUPE INPACT ÉVALUER AUTREMENT LES POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES

L'Atelier Paysan contribue activement au groupe évaluer *autrement* du Pôle InPACT national, groupe de travail structurant de notre collectif national. Les travaux menés dans le cadre du groupe de travail et ceux portés par les membres du réseau InPACT ces dernières années laissent penser que les politiques publiques agricoles en place depuis plusieurs décennies ont abouti à un effet souvent négligé et pourtant primordial : la perte des savoirs et savoir-faire paysans. L'industrialisation des systèmes agricoles, la standardisation des pratiques, le développement de la machine agricole comme moteur d'évolution des exploitations... Nous faisons l'hypothèse que l'ensemble de ces facteurs a entamé la possibilité qu'ont les paysans et ceux qui les entourent d'inventer, de perpétuer et de transmettre leurs propres savoirs et pratiques souvent finement adaptés aux femmes, aux hommes et aux territoires. En d'autres termes, ce phénomène semble conduire à une forme de prolétarianisation des paysans. Un nombre important d'expériences portées par les réseaux d'InPACT travaillent à la conservation et à la reconquête de ces savoirs. Un travail de capitalisation et de relecture de ces expériences sous cet angle serait nécessaire pour préciser ce que sont ces savoirs et savoir-faire et en tirer une lecture globale et éclairante





Pour la période 2019-2020, voici les lignes que nous nous sommes collectivement fixées :

Problématiques du groupe de travail : qu'entendons-nous, en tant qu'InPACT par savoirs et savoir-faire paysans ? Comment ces savoirs et savoir-faire sont-ils mobilisés sur les fermes ? Comment les structures d'InPACT se les approprient-elles en tant qu'objet de travail (pour l'accompagnement, l'animation, la formation...) ? Quelle est la dynamique de ces savoirs et savoir-faire paysans ? Quelles approches de la question de la prolétarianisation pourraient nous permettre de mieux comprendre cette dynamique ?

Objectifs : Faire remonter un tableau complet de nos explorations et de nos analyses sur le thème : « Réhabiliter les savoirs et savoir-faire paysans ». Construire une pensée politique sur cette thématique pour aller au-delà d'un simple recueil d'expériences. Contribuer, par la création d'un commun (qui serait cette pensée politique partagée), à la cohésion du collectif InPACT et à l'alimentation de son projet politique. Repérer les angles morts sur le sujet qui pourraient donner naissance à de nouvelles explorations par la suite.

Un premier aperçu des mécanismes historiques, sociologiques, économiques et techniques de cette prolétarianisation : quelles ont été les conditions pour en arriver à cette prolétarianisation ? Quelles politiques agricoles l'ont favorisée ? Quels mécanismes économiques l'ont façonnée ? Quels rapports sociaux l'ont alimentée (notamment les liens entre recherche, pouvoir, industrie, organisations professionnelles agricoles, coopératives...) ?

Nous portons l'ambition de rendre compte de ces travaux, et les partager et les mettre en perspectives notamment grâce à la formulation de propositions politiques, d'un argumentaire pour le plaidoyer d'InPACT issus de ces analyses ainsi que l'identification des zones à creuser et à explorer dans l'avenir pour étoffer notre tableau.



Février

« Déménagement de l'antenne Grand-Ouest »

Durant cette année 2018, l'antenne Grand-Ouest a été marquée par de nombreux changements : succession et renforcement de l'équipe, déménagement, nouveau lieu. Début mars 2018, **Vincent Bratzlawsky** quitte son poste de salarié pour se consacrer pleinement à l'activité de sa ferme. Il continue de s'investir activement dans notre projet collectif **en tant que sociétaire impliqué et paysan** notamment par son soutien auprès de **Corentin Guillouzoic** qui, après avoir participé plus qu'activement à l'aventure est devenu ingénieur formateur.

Un **appel à candidatures** a donc été passé début 2018, en vue de trouver un autre lieu que la ferme de Vincent pour accueillir l'antenne avec ses bureaux, un lieu de stockage et le stationnement des véhicules, ainsi qu'un tout premier atelier, fixe, afin d'y animer les formations bretonnes. En attendant, l'antenne Grand Ouest a déménagé temporairement à La Vraie Croix (56) dans des locaux partagés avec l'association La Marmite et la Confédération Paysanne.

En octobre 2018, l'antenne Grand Ouest double ses effectifs grâce au renfort précieux de **Quentin Charvet** qui, après un passage dans l'équipe en Isère de quelques mois en soutien de l'activité de R&D, a rapidement rejoint l'ouest.

Suite à l'appel à candidatures, c'est **la ferme de Trevero** à Sérent (56) qui a été choisie. L'achat de la ferme sera réalisé par Terre de Liens début 2019, ce qui permettra aux deux porteurs de projet agricole, Régis Durand et Benjamin Frezel, d'en devenir les fermiers et à l'Atelier Paysan d'en devenir locataires par un bail à construction. L'année 2019 devrait voir la concrétisation de cette nouvelle antenne : dépôt du permis de construire au début de l'année, chantiers participatifs pour les aménagements durant l'été et démarrage de la saison de formations à l'automne...

L'essaimage

RENFORCER L'AUTONOMIE PAR L'ESSAIMAGE

Penser l'essaimage

La question de l'essaimage, après avoir été nommée comme l'objectif que nous nous donnons collectivement, a été abordée dans l'ensemble de nos temps collectifs (1 séminaire d'1 jour en mars 2018, 1 atelier lors de l'assemblée générale en mai 2018, 1 séminaire de 2 jours en décembre 2018), qui ont demandé une intense préparation collective dans le cadre d'un groupe de travail créé pour l'occasion.

L'essentiel des actions ont porté sur la construction collective d'une stratégie long terme de notre essaimage, dont le résultat emblématique a été un exercice de projection à l'horizon 2028. L'essaimage s'entend donc comme un accompagnement, via des formations et des moyens reterritoriaisés, de l'appropriation des technologies au plus près des territoires et des fermes, par l'émergence et l'animation de dynamiques locales de plus en plus autonomes.

Accompagner les dynamiques locales

Nous avons également poursuivi nos explorations et nos accompagnements au quotidien, auprès des antennes, bien sûr, mais aussi par l'appui à la création d'associations de soutien et à la constitution de groupes locaux formels ou informels. 2018 a également vu la poursuite de l'accompagnement intense des associations de soutien.

En détail :

- Accompagnement de l'association Étincelles paysannes lors de la mise en place de sa première formation dans le Nord Pas de Calais. Appui à la définition et la mise en place d'une dynamique partenariale.
- Appui à l'association Limaille 38 pour la préparation de son AG et dans la définition des nouveaux axes de travail.
- Prise de contact avec un collectif en région Centre pour appuyer la mise en place d'une association locale.
- Appui à l'association Farming Soul, notamment par un soutien à la mise en place logistique de ses formations.
- Et plus largement, mise en mouvement d'un réseau de fermes accueillantes (des dynamiques de prototypage ou de formation), très fort investissement dans les collectivités d'Outre-mer, évolution du poste d'animation nationale recentré sur l'animation des communautés paysannes locales à l'occasion d'un mouvement dans l'équipe, écoute des sollicitations de terrain à la mesure de l'enjeu et réponse à ces inspirations parfois à la mesure de nos moyens actuels.

Mars

« Séminaire : “L’Atelier Paysan Demain” »

Comme indiqué dans le rapport moral, le succès de nos activités pour la souveraineté technologique des paysan-ne-s est au rendez-vous ! Cependant, les modalités d’intervention de l’Atelier Paysan arrivent à leur plafond logistique, humain et financier : le modèle d’itinérance qui s’appuie sur les camions ateliers ne peut se concevoir sereinement pour la diffusion à grande échelle des technologies.

Pour cela, l’intuition développée (et confirmée depuis par cette année d’explorations), était de s’appuyer sur des dynamiques locales paysannes progressivement autonomes (**essaimage**) qui passe par la **formation** (de paysan-ne-s, mais également d’accompagnant-e-s en technologies paysannes, dans un contexte très défavorable de la réforme de la formation professionnelle en général, et d’une réforme de l’accès aux fonds VIVEA en particulier) et un soutien logistique appuyé, au moins pour l’amorçage (plate-forme nationale), avec un fort ancrage local (**lieux : centre régional et centre national**).

Pour lancer cette dynamique, sociétaires et salarié-e-s se sont retrouvé-e-s pour un séminaire d’une journée en mars 2018 entièrement dédié aux perspectives et animé par Mathilde TAGAND. Ce séminaire qui a abouti à la rédaction d’une note de la gérance et à l’animation de 3 groupes de travail, sur les trois thématiques identifiées comme stratégiquement prioritaires pour **l’émergence mais surtout l’accès à une autre approche des technologies agricoles**.

UNE ANNÉE DE TRAVAUX

Ces trois groupes de travail (essaimage/formation/lieux) ont accueilli et structuré les travaux de l’année 2018. De fait, chacune des thématiques est un moyen pour parvenir aux fins visées : **autonomie et réappropriation de la question technologique par la profession agricole**. Cela s’est traduit par une animation globale, y compris en ayant recours à des accompagnant-e-s externes, y compris en explorant avec ou auprès d’autres structures, individuelles ou collectives (monde du développement agricole, monde de l’ESS, monde de la formation).

« L'Atelier Paysan Demain »

LE SÉMINAIRE DE DÉCEMBRE

Ces travaux ont nourri le séminaire du mois de décembre (2 jours), nouveau jalon de nos explorations collectives. Cette année le choix a été de mêler trois des instances les plus collectives de notre SCIC : une Assemblée Générale ordinaire, lieu d'exercice de la souveraineté des composantes de l'Atelier paysan ; L'assemblée Générale extraordinaire, moment où l'ensemble des sociétaires décide de peaufiner ses règles du jeu. Compte-rendu des groupes, explorations des scénarii à 10 ans (perspective 2028), débats sur l'élargissement du sociétariat, etc. ont ponctué ce temps fort de vie coopérative, y compris en laissant la place à la visite impromptue du prototype du POP4, le Porte-outils Polyvalent à 4 roues, qui a matérialisé à la fois l'ambition et la concrétisation de nos échanges. L'accent a été mis sur la vie du groupe. D'une part il s'agissait de prendre en compte le vécu difficile du séminaire de novembre 2017. En effet, 2017 avait été l'année où les contradictions internes de la SCIC, se heurtant à l'annonce de chocs externes, s'était traduite par de fortes tensions dans l'équipe, dont les conditions de travail se durcissaient. Tensions exprimées à travers des remises en cause des choix de développement dessinant des clivages palpables quoique difficiles à lire. Clivages se diffusant parmi des sociétaires. Bref, le séminaire fut le moment d'expression de ces tensions, ce qui l'a rendu difficile à vivre pour la plupart des participants. Nous avons cette année un enjeu à prendre du plaisir, quitte pour « conjurer le sort » à retourner sur le même lieu ! D'autre part la grande remise à plat de 2017, débouchant sur les grands chantiers de changements de 2018, ont fait clairement apparaître un trait caractéristique de l'histoire de l'Atelier Paysan : les efforts coopératifs des premières années ont été dirigés vers le soutien au développement des activités de la SCIC. Probablement au détriment du développement de la vie coopérative. D'où ce souci réaffirmé cette année de prendre le temps d'échanger nos visions, nos craintes, nos représentations. Les sociétaires ont réaffirmé leur délégation de l'exploration stratégique à la cogérance, assumant pleinement la place statutaire de l'AG et du CAO que propose l'esprit des statuts de notre SCIC, une culture coopérative qui se singularise de la culture initiale issue du monde associatif. Au final la posture d'animation du séminaire 2018 fut radicalement différente, le curseur fut placé entre « consultation » et « concertation », mais en exprimant clairement que ce séminaire ne serait pas le lieu d'une décision collective, et qu'on attendait de la part de la cogérance une posture de proposition, les sociétaires étant attendus sur une posture de contribution, de vérification, d'enrichissement, de vigilance.



Avril

« Fin de la saison de formations »

Notre activité de formation est saisonnière : appuyée sur le rythme de l'année agricole, elle s'estompe à partir d'avril et reprend progressivement à compter de septembre. Comme chaque année, notre programme de formation s'est étoffé avec l'intégration de nouveaux outils mais aussi avec deux nouvelles formations :

- Soudure Inox - 5 jours
- Agronomie : liens entre outils et agronomie, cultures en planches permanentes - 3 jours

Une gamme qui s'élargit, donc, dans un mouvement de prise en charge de nouvelles problématiques, de nouvelles filières, de nouveaux champs de réappropriation. Car la formation est l'un des principaux vecteurs de diffusion des savoirs et savoir-faire paysans colportés par l'Atelier Paysan, et l'ambition est bien d'en poursuivre le développement pour soutenir l'essaimage. Ainsi, cette année aura vu la maturation de nouvelles formes d'accompagnement en direction des principaux acteurs de ce chantier, les formateurs. En direction des formateurs occasionnels d'une part (paysans-formateurs, membres d'associations de soutien, etc.) et des formateurs permanents d'autre part, le soutien de la coopérative a pris plusieurs formes : tutorat avec un formateur expérimenté, réunions pédagogiques régulières, etc., cette année a inspiré la création de la première formation de formateurs réalisée en propre pour l'Atelier Paysan qui verra le jour en 2019.

Formations 2018-2019

RÉFORMES VIVÉA : DES RÉFORMES À CONTRE-COURANT DE L'AGROÉCOLOGIE

Le Vivéa est le Fonds mutualisé d'assurance formation (FAF) des agriculteurs-trices créé en 2001. Ses missions : Financer la formation des agriculteurs, assurer sa

promotion et orienter la politique de formation professionnelle continue.

Depuis sa création, l'Atelier Paysan a été fortement lié au fonds du Vivéa pour développer ses activités au point de souffrir aujourd'hui d'une certaine « Vivéa dépendance » dont les travaux prospectifs ont notamment l'objectif de sortir. En effet, ses réformes successives ont régulièrement réduit le financement à nos activités, pourtant par ailleurs tout aussi coûteuses à mettre en place. Après la baisse drastique du taux de financement (de 30 à 20€ de l'heure stagiaire puis la quasi-obligation de certification Qualicert pour grappiller 2€ de l'heure stagiaire), 2018 a été le théâtre de deux nouvelles réformes limitant l'accès à nos formations :

- Au 1er janvier 2018, une réforme limite le montant disponible par personne à 2000€ par an ;
- Fin 2018, une réforme applicable au 1^{er} janvier 2019 a entériné la réduction si ce n'est la suppression du financement pour les porteurs et porteuses de projet agricole.

Au sein du Pôle Inpact, et en lien avec la Confédération Paysanne qui siège de manière plus que minoritaire au Vivéa, nous avons tenté d'infléchir cette politique clairement passéiste limitant la conception d'un projet agricole à un projet entrepreneurial, aujourd'hui sans succès. Des pistes sont cependant travaillées pour y remédier.

REFONDRE NOTRE MODÈLE DE FORMATION

Lors du séminaire de mars, nous avons pointé les enjeux de la formation comme levier crucial de l'essaimage et de la sédentarisation de nos activités, tout en prenant en compte le contexte économique instable de la formation professionnelle (VIVEA et salariés). Le groupe interne Formation a donc été créé et a porté le rythme de notre travail.

Nous avons posé comme objectif le lancement d'une formation

- longue / diplômante / qualifiante/ certifiante ;
- à entrée et sortie permanentes, et modulaire (possibilité de ne faire qu'une partie ou plusieurs indépendamment) ;
- permettant de former à la fois des accompagnateur-trice-s à l'autoconstruction susceptibles de porter l'essaimage sur leur territoire et des (future-s) paysan-ne-s (notre public actuel) sur tout ou partie des modules.

Cela a donc permis de poser un cadre de travail au groupe qui a pu ainsi avancer sur les points suivants :

- Meilleure compréhension du secteur de la formation professionnelle ;
- Implication dans le groupe de travail InPACT « Formation » (suivi des réformes et prospective collective) ;
- Extension dès 2018 des financements possibles de nos formations actuelles :
 - Eligible Aide Individuelle à la Formation (Pôle emploi) ;
 - Inscription au Datadock (éligible pour tous les OPCA des salariés) ;
 - Etude pour entrer aux catalogues OPCA (notamment FAFSEA).
- Amélioration des conditions actuelles de gestion et de promotion des formations (inscription en ligne, mise à jour des documents contractuels, etc.) et travail de développement de nouveaux modules (conduite du tracteur, module politique...) en vue de constituer la base d'une formation longue.

Le séminaire de décembre a permis de partager l'étude du contexte et de creuser collectivement des hypothèses de formations longues pour se lancer sur nos explorations en 2019.

Mai

Le Printemps d'InPACT

Du 18 au 20 mai 2018, se tenait le **Printemps d'InPACT**, à Gommerville (28) sur la ferme de la Basse-Cour. L'ambition de l'évènement ? Faire mouvement entre les différentes structures du collectif **InPACT** (**I**nitatives pour une **A**griculture **C**itoyenne et **T**erritoriale), pour marquer la nécessité d'une réorientation radicale de notre modèle agricole et alimentaire, à travers un large évènement réflexif et festif, ouvert à tou-te-s. Grâce à l'accueil exceptionnel de Claire et Pascal GARROS sur leur **Ferme de La Basse-Cour**, aux longs mois de co-organisation de l'évènement avec les 10 structures d'InPACT et aux 10 jours de préparation sur place, la mise en place de l'évènement a constitué un moment collectif d'une richesse incroyable. L'Atelier Paysan assumait la régie générale et la responsabilité légale de cette manifestation. Les 10 permanents de L'Atelier Paysan, Corentin dit Zouik en général régisseur, ont été accompagnés d'une équipe bénévole allant croissant au fil de la préparation et de l'évènement, les 130 impliqués ont été atteints au plus fort de la manifestation ! Location et montage de chapiteaux pour les conférences et les concerts, autoconstruction d'abris temporaires, réalisation de scènes pour les concerts, installation électrique éphémère pour alimenter une zone festive, cuisines pour l'ensemble de l'évènement (bénévoles et festivaliers) et régie directe... autant de réussites logistiques, appuyées sur la solide expérience accumulée aux cours des 2 précédentes années des Rencontres de l'Atelier Paysan, qui ont permis au Printemps d'InPACT de se tenir avec succès durant ces 3 jours.

En dépit d'une fréquentation qui n'était pas à la hauteur des attentes (1800 personnes sur les 3 jours), mais qui était à l'avenant des moyens de mobilisations déployés par nos structures (sûrement insuffisants), le programme a conservé toute sa pertinence : moments d'interconnaissance, conférences, ateliers-débats, concerts, affichaient une excellente participation, laissant une belle place aux retours positifs à la fin du festival. Le bilan collectif s'avère, malgré sa part de frustrations, positif et prometteur quant aux synergies à entretenir au sein du Pôle InPACT. Un évènement qui n'en était peut-être qu'à son coup d'essai et qui pourra se reproduire dans les prochaines années, à la lumière de la riche expérience de cette première édition ?

Plus d'infos :

La page de l'évènement : <https://www.latelierpaysan.org/Le-printemps-d-InPACT-2018>

Découvrir l'évènement en images : <https://www.flickr.com/photos/135652090@N03/albums/72157669801661118>

(Re)Visionner les conférences en vidéo : https://www.youtube.com/playlist?list=PLfID2ubUj_-Xe5x8c6Q5ThmGEjgLtz5eH

Avec le pôle InPACT

PARTICIPATION AU PÔLE INPACT EN 2018

L'Atelier Paysan a poursuivi son implication active dans le pôle InPACT, non seulement via le Printemps d'InPACT de mai 2018 dont l'Atelier Paysan pilote l'organisation mais aussi par :

- Participations aux CA, au temps d'élaboration collective intermédiaires, le plus souvent sous forme de réunions téléphoniques, et à l'animation générale du pôle InPACT ;
- Contribution à l'élaboration du texte « Nous sommes le Pôle InPACT » qui avait fait l'objet d'une adoption lors de notre AG du 18 mai 2018 ;
- Contribution à la recherche de financement pour la manifestation Le Printemps d'InPACT, et plus largement pour l'émergence du Pôle InPACT. A ce sujet, nous avons obtenu un soutien significatif de la Fondation de France pour une contribution à nos dynamiques sur 2019 et 2020 ;
- Participation active à deux groupes de travail internes : Evaluer Autrement, Formation ;
- Contributions au séminaire stratégique de deux jours qui s'est tenu les 26 et 27 novembre 2018 ;
- Contribution et soutien aux projets collectifs portés au nom d'InPACT : Projet AITA (installation-transmission porté par le Réseau CIVAM au nom d'InPACT), projet PAI/CEPPP (porté par la FADEAR au nom d'InPACT), portage de l'appel à projets ARPIDA (Terre de Liens au nom d'InPACT) précédemment porté par l'APCA ;
- Et plus largement participation aux travaux sur la question de la souveraineté alimentaire, de la transition vers un modèle d'Agroécologie Paysanne, à taille humaine.

Juin

Aménagement du "hall"

Comme évoqué plus haut dans la partie « Moyens matériels, techniques, logistiques » de ce rapport d'activités 2018, nous avons investi, depuis le mois de juin, un hall industriel de 600m² voisin de nos bureaux à Renage (38). Ceci afin d'améliorer nos conditions de travail au quotidien, tout en se dotant d'un outil adapté à la montée en puissance de la part logistique liée à nos activités : achat-revente, approvisionnement des paysan·nes autoconstructeurs·rices, préparation des prototypes et des formations... C'est donc l'équipe technique de la coopérative qui s'est logiquement chargée d'animer et projeter les aménagements de ce lieu, avec **Jonas Miara** et **Vincent Vergnon** à la manœuvre. Un aménagement qui a ainsi pu connaître deux points d'orgue marquants, à l'occasion des chantiers participatifs qui se sont tenus en juin et en octobre 2018. Deux événements qui ont permis d'avancer fortement les travaux de ce lieu, intenses et marquants humainement et collectivement : leur succès est en grande partie à mettre au crédit des précieux renforts des proches de l'aventure (paysan·nes, sociétaires, partenaires, impliqué·es, ensemble de l'équipe...) qui ont répondu présent·es et se sont mobilisé·es en nombre pour nous prêter la main à ces deux occasions ! Fin 2018, l'aménagement du « Hall » est quasiment terminé et constitue un beau jalon dans la consolidation de notre aventure : un événement d'autant plus marquant qu'il nourrit, par l'expérience, les perspectives à long terme de réalisation d'un centre national de l'Atelier Paysan.

La plateforme logistique

APPROVISIONNER LES AUTOCONSTRUCTEURS·RICES

Cette année 2018 a vu le renforcement de notre plateforme logistique. L'objectif : assurer, à terme, un véritable **service d'approvisionnement** auprès des paysan·nes et de leurs projets d'autoconstruction, de modification ou de réparation de machines à la ferme. Une continuité de notre activité d'achat-revente, dont les marges - douces - pratiquées sur des tarifs négociés avec des

fournisseurs partenaires servant un double objectif :

- **À rémunérer le travail de préparation et d'expédition ;**
- **À contribuer à l'effort de recherche et développement,** et plus largement au **projet politique** de notre structure sur les vastes questions des technologies paysannes.

D'ores et déjà, les usager-es de la coopérative pouvaient se fournir, sous forme de commande groupée permanente en équipements pour l'atelier / soudure, en triangles d'attelages et en pièces spécifiques. Certain-es ont insisté pour recevoir des lots complets pour tester des prototypes, et ainsi rejoindre une communauté de développement qui fait évoluer au quotidien les machines ou les bâtiments. Aujourd'hui, nous sommes prêts à aller plus loin et à faire bénéficier le plus grand nombre de ce soutien pour le moment resté confidentiel, en proposant plusieurs options de commande pour réaliser une machine paysanne à la ferme : pièces agricoles et pièces tournées/découpe laser, visserie et profilés métalliques au choix (bruts ou non), kits « prêts à assembler, etc.

Les expéditions pourront être réalisées par messagerie, colis ou palettes, en privilégiant les demandes collectives et l'approvisionnement en synergie avec les formations et les résidences à la ferme. Il ne s'agira en aucun cas de réaliser les exemplaires des machines à la place des paysan-nés : nous ne fabriquons pas machines, nous colportons des technologies paysannes appropriées, nous transmettons savoirs et savoir-faire des techniques de l'autoconstruction agricole. Aux usager-es la tâche de construire leurs machines ou de trouver les compétences dans l'environnement de leur ferme. Début janvier 2019, nous disposerons d'un poste de logistique à l'Atelier Paysan pour assurer ce **service d'approvisionnement** auprès des paysan-nés.

ENVISAGER UN CENTRE NATIONAL

Dans la perspective des réflexions engagées au sein de *L'Atelier Paysan Demain*, la question des lieux d'activité de notre coopérative est centrale, au même titre que celle de la formation ou de l'essaimage. Ces travaux nous ont conduits à considérer la question d'**un centre national**, en Rhône-Alpes, à la fois vecteur d'amélioration de nos conditions de travail et cadre structurant pour l'avenir. Un lieu collectif qui sera aussi support de l'essaimage, dont il doit avant tout permettre l'apparition localement : support technique (plateforme logistique), pédagogique (formation d'accompagnateur-rices en technologies appropriées), documentaire (pilotage de la production des ressources) et politique. Idéalement, ce projet prendrait place sur une ferme, tant les synergies entre nos activités et celles d'une exploitation pourraient être nombreuses.

L'année 2018 a déjà permis de poser les bases, dans le lieu actuel du siège de l'Atelier Paysan, d'une plate-forme logistique en soutien à l'essaimage qui devrait être mise en fonctionnement réel en 2019 (le « hall »).

- Identifier précisément les besoins en espaces pour la réalisation du projet, en les rassemblant dans un **cahier des charges** (réalisé en juin 2018) ;
- De **mobiliser un partenariat assez large de structures locales et nationales de l'agriculture biologique et du développement agricole** avec qui élargir la question du lieu, notamment à l'occasion d'une demi-journée d'échanges en juillet 2018 ;
- De tester sur une « ferme témoin » existante et auprès de quelques collectivités la pertinence des hypothèses rénovation / construction. L'exploration d'un **scénario d'aménagement** nous a permis de confronter le projet à un site existant, pour offrir une première représentation de ce que pourrait être un tel lieu.

Juillet

ONVAR : Bilan à mi-parcours

Le Conseil Scientifique des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (CS ONVAR) a rendu son avis sur le bilan à mi-parcours des Programmes de Développement Agricoles et Ruraux (PDAR) de chaque ONVAR en juillet 2018. Financé par les Fonds CasDAR (Compte d'Affectation Spéciale du Ministère de l'Agriculture dédié au Développement Agricole et Rural) et intimement lié à l'obtention du statut d'ONVAR de l'appel à projet 2015-2028, le PDAR englobe pour l'Atelier Paysan une bonne part de nos activités de Tête de réseau, Recherche et Développement et Diffusion. Un soutien décisif, donc, à notre projet.

Ce bilan a été l'occasion de recevoir un avis extérieur sur nos travaux qui a conforté notre positionnement, et notre volonté de poursuivre l'effort. Extraits choisis :

« Le CS a apprécié la richesse de vos productions ainsi que la diversité des modalités mises en œuvre pour les rendre accessibles. Vous mettez clairement en évidence l'importance de la subvention du CASDAR pour la bonne réalisation de vos activités, ainsi que sa bonne articulation avec le programme que vous menez dans le cadre du Réseau Rural National. La dimension innovante, tant de vos travaux que de votre positionnement dans le monde du développement, est indéniable. Votre organisme apparaît très pro-actif pour avancer dans l'atteinte de vos objectifs et ce dynamisme, allié à votre originalité, vous permet de nouer des partenariats variés et pertinents. Ces partenariats compensent en partie la modestie de vos moyens. Cependant, il ressort de votre dossier que vous êtes victime de votre succès et que vous arrivez à un stade où un changement d'échelle s'impose pour pouvoir satisfaire l'ensemble des besoins qui vous sont exprimés. »

Nous y lisons clairement une invitation à poursuivre ainsi qu'un argument supplémentaire, s'il en est, pour mener la transformation dessinée dans nos travaux prospectifs d'essaimage, de refonte du modèle de nos formations, d'ancrage dans des lieux supports et de renforcement d'un modèle économique en soutien de ce développement.

Grands programmes d'activité

DYNAMIQUE INTER-ONVAR

Les ONVAR sont aujourd'hui au nombre de 18, dont 9 sont membres du Pôle InPACT. Au sein de cette diversité, les ONVAR entretiennent une relation à la fois individuelle et collective au Ministère et aux différentes instances qui l'entourent. L'Atelier Paysan s'est impliqué aux côtés de Terre de Liens et de TRAME en 2018 pour la co-animation des travaux de l'inter-ONVAR, notamment l'organisation d'un séminaire en novembre 2018. Celui-ci a permis de nommer les spécificités de nos organisations, notamment celui de l'accompagnement collectif (versus le conseil individuel), d'appuyer notre place légitime, bien que marginalisée aujourd'hui par l'ampleur laissée à la cogestion, dans le paysage agricole et de formuler des recommandations auprès du Ministère et du Conseil Scientifique quant au prochain Programme National de Développement Agricole et Rural. Cet espace de dialogue et d'élaboration collectif a notamment permis pour l'Atelier Paysan d'ouvrir le nouveau projet MCDR Usager·E·s à l'association national GAEC et Sociétés pour travailler ensemble à la reconfiguration des fermes à transmettre, enjeu partagé.

GRANDS PROGRAMMES DE FINANCEMENT ET D'ACTIVITÉ

L'Atelier Paysan, sur ces trois dernières années, a considérablement enrichi ses travaux. Notre coopérative n'est plus la même structure. Nos travaux, fondamentalement politiques, autour des technologies paysannes appropriées, s'appuient sur une solide réalité de terrain, qui est portée par trois financements charnières, avec par ordre d'importance :

1. Le PDAR issu des fonds CASDAR pilotés par le Ministère de l'Agriculture, associée à notre statut d'ONVAR : 80 000 € par an depuis 2015. Historiquement un tournant pour notre structure (soit 480 000 € sur 6 années) ; subvention renforcée sur l'année 2018 par une action dite d'accompagnement qui nous a permis un début d'élaboration de L'Atelier Paysan Demain, de penser le changement de monture de notre aventure (70 000 €) ;
2. Le financement associé au portage d'une MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural (pilotage par le RRN, Réseau Rural National), avec des fonds nationaux et européens en co-financement d'une partie de notre PDAR. Une première période 2015-2018 (340 000 € sur 3 années) vient de s'achever avec le projet USAGES, une seconde s'ouvre avec le projet Usager·E·s (2018-2021, 350 000 € sur 3 années). L'innovation par les usages est au cœur de nos travaux ;
3. Le financement de la Fondation de France, indispensable financement du visible et de l'invisible de notre structure, des piliers de notre collective qui ne peuvent, à ce jour, être pris en charge par ailleurs (150 000 € sur 2015-2018, soutien renouvelé à l'identique pour la période 2019-2021).

Août

« Première résidence en Guyane »

Au mois d'août 2018 s'est tenue la toute première résidence de formation d'un mois en Guyane, assumée par Dominique TRAULLE, le référent sur ce dossier. Une intervention en partenariat avec le CFPPA de Matiti, qui a profité de ces formations pour équiper la structure d'outils de travail du sol en planches permanentes, une gamme à disposition des paysan-ne-s intéressées par l'expérimentation. Une expérience de terrain, formation et apprentissage du contexte local, riche d'enseignements pour notre montée en puissance sur cette thématique particulière. Cette première mission sera suivie d'une seconde à l'été 2019, qui permettra de poursuivre notre accompagnement d'un contexte extrêmement contrasté d'un point de vue populations et pratiques paysannes, nécessitant donc une approche ajustée des publics. Précédemment, Joseph TEMPLIER s'était rendu en résidence à La Réunion, auprès de l'Armeflhor, solide partenaire du déploiement de notre approche outre-mer (formation et R&D, se référer à nos travaux sur l'outil d'aide à la plantation d'Ananas dans le cadre du développement d'une filière ananas bio).

Partenariats outre-mer

Nous sommes depuis trois ans désormais significativement engagés dans la construction de partenariats outre-mer, dans le contexte d'un programme Ecophyto DOM qui a identifié comme enjeu majeur la réduction de l'usage des herbicides. L'Atelier Paysan propose clairement une entrée singulière mais pertinente sur le volet gestion de l'enherbement et des couverts, en alternative à l'utilisation d'herbicides. En 2018, nous avons poursuivi nos travaux de sensibilisation et de construction de partenariats (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte et plus indirectement la Nouvelle-Calédonie). Le contexte des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) est extrêmement sensible d'un point de vue approche en technologies agricoles : l'isolement géographique est synonyme d'isolement technologique, particulièrement sur les filières non spécialisées qui souffrent plus encore d'une absence de proposition

technologique adaptée à une agroécologie familiale, diversifiée pour débouchés locaux. Par ailleurs, le régime d'aides publiques, très généreux sur les importations et les acquisitions de matériels, n'encourage que très peu les initiatives locales en matière de technologies paysannes. Enfin, l'isolement géographique - combiné à l'impasse thématique opérée par l'appareil d'encadrement agricole et généralisée à l'ensemble des territoires, métropole comprise - ne joue pas en la faveur de l'émergence d'approches hétérodoxes et adaptées aux territoires et aux paysan-ne-s outre-mer. Les rares initiatives se heurtent par ailleurs soit à du désintérêt politique ou financier, soit à une méconnaissance des acteurs, soit à une réalité de mouvements des personnels handicapantes pour la conduite de projets structurants. Ainsi, l'objectif est bien d'accompagner les acteurs locaux dans l'esprit qui est le nôtre : une agroécologie paysanne exclusivement, et les technologies pour le faire. L'enjeu est fort de penser systèmes de production, plutôt que substitutions technologiques, aux impasses actuelles ou à venir (suppression des pesticides). De nombreuses technologies développées en métropole mériteraient un intérêt pour leur potentielle transférabilité. Les technologies viticoles diffusées en sont un exemple (vers la canne à sucre, la banane par exemple, avec la gestion de l'enherbement et la gestion des couverts végétaux). Les technologies décarbonées (Chtit Bine, Aggrozouk, matériels pour la traction animale) font sens dans des contextes géographiques souvent iliens nécessitant un effort accru d'autonomie énergétique. Les petits outillages ou les outils pour les cultures annuelles sont les plus souvent plébiscités. Autant de bases sérieuses de proposition pour alimenter les futures émergences technologiques locales.

Malgré ces difficultés, le volet Outre-Mer est une des priorités majeures de notre essaimage. L'objectif à terme est de faire émerger les conditions d'une prise en main locale et autonome, objectif imposé par la distance et la logistique associée. Nous sommes donc particulièrement attachés au transfert de compétences, dans un sens ou dans un autre (recensements des innovations paysannes existantes localement). Ce transfert passera par la mise en place de dynamiques de conception participative de machines ou bâtis, d'expérimentations et de mise au point d'itinéraires techniques, puis par l'émergence d'une capacité locale de multiplication des technologies via l'autoconstruction accompagnée. Capacité d'accompagnement qui pourrait passer par une formation diplômante, à l'horizon 4-5 ans, d'accompagnant-e en technologies paysannes appropriées.

Interventions sous forme de résidences, avec une phase systématique de diagnostic du contexte local, de l'existant et des besoins. Puis la mise en place de formations (Réunion, Guyane), R&D (Réunion). Nos interventions, notamment en R&D et en formation nécessitent une grosse logistique d'approvisionnement en amont, avec l'envoi de containers composés de matériaux, préalablement conditionnés à Renage (38). Rien de très nouveau dans la composition de ces colis géants : matériaux, consommables, accessoires agricoles et machines-outils. En revanche, en fonction des publics visés, et des possibilités logistiques locales, le degré de préparation des supports est variable : matériaux bruts ou préparations de kits plus ou moins avancés, afin de laisser la place à la dimension principale de nos activités de formation, la transmission par la pédagogie de chantier. Les travaux pratiques des premières formations se font sur la base de technologies déjà colportées par l'Atelier paysan. Ces outils seront ensuite à adapter localement. Progressivement, des supports de formation spécifiques des DROM émergeront à mesure de nos avancées en accompagnement de R&D.

Ces perspectives sont par ailleurs nourries par la proximité avec la MCDR AgroEcoDOM pilotée par le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement), qui anime par ailleurs la dynamique des RITA Outre-Mer (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole).

Septembre

« La Terre est Notre Métier 2018 »

Les 26 et 27 septembre derniers à Retiers (35), nous avons participé à l'édition 2018 de **La Terre est Notre Métier**, le salon professionnel de la FRAB Bretagne. Cette année, le stand a été animé et tenu sur les 2 jours par Nicolas Sinoir, animateur national à l'Atelier Paysan, et le duo Corentin Guillouzouic – Vincent Bratzlawsky, forces vives de notre antenne Grand-Ouest. Cette édition a vu la seconde itération du « Cabaret des Savoir-Faire Paysans », recevant pas moins de 9 ateliers thématiques, co-organisé et co-animé avec la FRAB Bretagne. Un espace d'échanges mettant les paysan-ne-s et leurs savoir-faire au cœur du salon, animé et enrichi de témoignages autour de leurs recherches de solutions techniques au quotidien.

Outre le succès du stand et du Cabaret, le point fort de cette édition est sans conteste la grande diversité des outils paysans mobilisés et exposés. Une diversité qui témoignait du travail accompli ces dernières années par la coopérative dans l'exploration de nouvelles filières de production (au-delà du maraîchage), dont le mérite revient en grandes parties aux contributions toujours plus nombreuses et précieuses des paysan-ne-s impliqué-e-s !

L'activité diffusion

DANS LES ÉVÈNEMENTS

Participations à des salons, foires, rencontres... notamment :

- Organisation et participation au Printemps d'InPACT - mai 2018 ;
- Participation aux Rencontres du MRJC - août 2018 ;
- Participation à La Terre est Notre Métier - septembre 2018 ;
- Comice du Houblon : Conférence « Autoconstruction et mutualisation du matériel agricole » - février 2018 ;
- Restitution du voyage au Québec – février 2018 ;
- Réunion ITAB : Références Technico Economiques et Microfermes Maraîchères Bio – mars 2018 ;

- EcophytoDom Visite ferme Sapousse –mars 2018.

2^{de} année de l'exposition de nos communs « Machines et bâtiments agricoles libres »

L'exposition, réalisée en 2017, a été sollicitée sur 16 évènements en 2018, afin de diffuser la démarche de l'AP. Un travail de mise à jour et d'enrichissement sera réalisé en 2019. Par ailleurs, la page du site de l'Atelier Paysan présentant l'exposition a été améliorée, afin de favoriser sa diffusion.

DANS LA PRESSE, EN LIGNE

Articles de sensibilisation pour la presse spécialisée ou généraliste :

- Quelques articles dans la presse généraliste : *Bastamag, Usbek&Rica, P2P Foundation, Say Yess...*
- De nombreux articles réguliers dans la presse spécialisée, souvent réalisés lors des formations à l'autoconstruction de l'Atelier Paysan.

Par le web

Au regard de sa troisième année de vie, notre site internet reste notre ressource en ligne la plus solide : l'essentiel de la diffusion de nos activités est en majeure partie tiré de cette plateforme, accompagné de contenu issu de notre forum. La fréquentation du site poursuit son évolution, soit plus de 50% d'augmentation par rapport à 2017 (115 200 visites en 2018), alors que celle du forum reste constante (67 100 visites en 2018). Cet écart peut être dû tant à la nature des contenus qu'aux différences d'interfaces des deux plateformes. Logiquement, le site propose des contenus accessibles et déjà mis en forme (11 nouveaux tutoriels en 2018, 29 actualités) alors que le forum propose une information plus « brute » ouverte à la participation, s'adressant plutôt à un public de niche (questions techniques, annonces, ...). L'interface du forum, vieillissante sur le plan de l'ergonomie est aussi à considérer. Nous remanions d'ores et déjà progressivement le site pour faire face au volume grandissant des contenus, une réflexion plus large devrait être menée pour les deux supports en 2019.

Par ailleurs, de nombreux médias nous permettent de diffuser les contenus issus du site et du forum :

- 2 types de newsletters (mensuelle générale et bi-mensuelle thématiques) qui affichent un taux d'ouverture de 25% pour une liste de plus de 10 000 abonné-e-s, ce qui la situe dans la fourchette haute des standards du genre !
- Les réseaux et médias sociaux : s'ils représentent à eux seuls environ 30% des entrées sur notre site internet, leur impact individuel est assez différent. Facebook est clairement notre réseau social le plus actif et grand public (60% de l'activité), alors que Twitter s'adresse essentiellement à un public professionnel. Des médias comme Flickr et Youtube nous permettent essentiellement de rendre accessible des vidéos et photos en ligne.

Plus largement, nous travaillons à améliorer la richesse **des contenus et de la circulation de l'information** : une articulation entre nos outils et d'autres plateformes de ressources ou d'interactions. Entamé en 2017, le travail de référencement de nos productions se poursuit avec ABioDoc : notre intégration dans la Biobase a atteint en cette fin d'année la dernière phase de sa construction méthodologique. Courant 2019, nous devrions ajouter ces ressources à notre palette : notices de synthèse, recherche avancée de contenus, intégration de mots-clé... autant de « productions documentaires » qui viendront nourrir nos activités !



Octobre

« TRIP “Du champ à la chope” »

En juillet 2018, **Charles DEMARET** (agronome et brasseur de formation) a été recruté suite à son stage pour lancer les travaux préparatoires et la réalisation d'un **livret thématique sur la filière brassicole paysanne** : « Du champ à la chope ». Durant les mois de septembre et octobre 2018, il a réalisé plusieurs **TRIP** (Tournées de Recensement des Innovations Paysannes) sur la question du matériel de transformation adapté à cette filière. Il s'est ainsi rendu sur 7 fermes en France pour chroniquer 9 réalisations (outils comme bâtis) adaptées à la brasserie paysanne, de la production à la transformation, chroniques à présent accessibles à tou-te-s sur notre forum. Ce travail de repérage et de synthèse donnera prochainement lieu à une publication de la **Petite Bibliothèque Paysanne**, dans le courant de l'année 2019. Cette dernière viendra mettre en avant les innovations paysannes autour de cette filière qui se développe rapidement.

Par ailleurs le travail de Charles sur les questions de brasserie paysanne viendra nourrir une réflexion des paysans-transformateurs sur la nécessité de relocaliser la transformation de ce qu'ils produisent (et la valeur avec elle). En recentrant sur la ferme le compromis production – transformation, il devient possible de faire ses propres choix sur la totalité de la chaîne. Pour beaucoup de filières émergentes, réponses autant à une demande sociétale qu'à une nouvelle façon de concevoir le métier d'agriculteur, les outils n'existent pas : il s'agit de les réinventer, outils et systèmes, et de les envisager hors d'un système agro-industriel pour lequel ils sont conçus. À la façon des autres publications de la **Petite Bibliothèque Paysanne**, cet ouvrage mettra donc en valeur la réalité et l'effet levier de l'approche par les technologies appropriées sur la filière brassicole paysanne, à la lumière des expériences individuelles ou collectives de terrain. Un travail au long cours, qui devrait normalement arriver à son terme durant l'été 2019.

La traque d'innovations

LES "TRIP" DE 2018

- **Du 30/01 au 04/02 : TRIP dans la Beauce** (ferme d'élevage / transformation viande), doublée d'un passage au **Comice du Houblon**, pour organiser les tournées à venir en lien avec le réseau professionnel. 1 ferme visitée / 1 chronique.
- **Le 8/02 : TRIP en Isère** (brasserie paysanne), 2 fermes visitées / 1 chronique.
- **Du 05/03 au 08/03 : TRIP en Drôme/Ardèche** (brasserie paysanne), 3 fermes visitées / 7 chroniques.
- **Du 07/05 au 12/05 : TRIP en Centre-Bretagne** (brasserie paysanne), 4 fermes visitées / 4 chroniques.
- **Du 20/08 au 31/12, en dilettante : TRIP « Du Champ à la chope »** (brasserie paysanne), 7 fermes visitées / 9 chroniques et un ouvrage thématique préparation
- **Du 16/12 au 18/125 : TRIP en Ardèche** (électronique paysanne), 3 fermes visitées / 4 chroniques.

LES TRAVAUX THÉMATIQUES

Petite bibliothèque paysanne

Dans la continuité des ouvrages déjà réalisés en 2016 et 2017, la MCDR USAGES a cette année permis de réaliser quatre publications supplémentaires qui rassemblent de manière thématique nos recensements et accompagnements. En juin nous avons pour ces ouvrages créé une identité commune, contribution à une littérature de colportage renouvelée à travers cette série de publications que nous avons intitulée *La Petite Bibliothèque Paysanne - Colporter nos communs*. Cette première organisation des contenus sous forme de recueils (qui ont autant vocation à être des ressources qu'à provoquer les questionnements et les besoins d'approfondissement) est appelée à s'enrichir au fil des années, au gré des trouvailles découvertes, des outils libérés et des regroupements imaginés.

La réalisation de ces ouvrages a été en grande partie dirigée par Selene DONI, avec les contributions de l'équipe et de sociétaires :

- *Techniques de l'autoconstruction à la tronçonneuse – outils et techniques pour construire une charpente en bois rond*
- *Transformation à la ferme et technologies appropriées*
- *Ergonomie à la ferme et technologies appropriées*
- *Couverts végétaux et technologies appropriées*

Autres dynamiques de TRIP en cours

D'autres chantiers de recensement sont en cours, notamment autour de la gestion de l'enherbement, des machines décarbonnées ou encore de l'électronique libre, qui feront l'objet d'une diffusion vers le grand public en 2019. La dernière TRIP de 2018, orientée sur **l'électronique libre adaptée au monde paysan** en est un exemple. Menée par **Samuel JEUNE**, volontaire civique spécialement engagé pour prospecter sur cette question jusqu'au printemps 2019, permettra d'apporter un éclairage de terrain à cette thématique naissante, effleurée lors des premières formations Arduino (2017-2018).

« Prototypage du POP4 »

Ces premiers mois de la MCDR ont été marqués par la réalisation du stage de prototypage du **POP4**. Pendant 5 jours, des paysans ont donné vie à ce prototype de **Porte Outil Polyvalent à 4 roues**. Cet outil, tracté par deux chevaux a été développé en partenariat avec un groupe de maraîchers dont certains sont membres de l'association partenaire Hippotese. Il est conçu pour des fermes de surfaces raisonnables, avec l'objectif d'y remplacer le tracteur, tout au moins pour les travaux superficiels du sol. Conçu pour le travail en planches permanentes en traction animale, cet outil a suscité un intérêt fort chez les paysans et sur les réseaux sociaux. Cette curiosité vient confirmer l'inspiration du groupe avec lequel l'Atelier Paysan a travaillé pour sa conception et la qualité des solutions qui ont été mises en place pour répondre aux défis d'une agriculture redimensionnée et décarbonée pour faire face aux enjeux du 21^{ème} Siècle.

À l'occasion d'une formation de prototypage en novembre 2018, une première version de l'outil a été réalisée chez Nicolas Koziel et Vincent Bastard, producteurs de légumes et PPAM bio dans la Drôme. Les essais au champ de décembre ont été riches d'enseignement, et de nouvelles modifications sont déjà prévues pour début 2019.

L'activité de R&D

LES DYNAMIQUES DE R&D EN 2018

Démarrages de groupes et exploration thématique post-sollicitations, en 2018 :

- **Viticulture**: le Réhabilitator, la BPO extensible (avec un groupe de viticulteurs membres de l'association Vignes Vivantes), distributeur polyvalent (avec l'IUT GMP de Lyon I), le semoir à engrais vert et son rouleau pneu (avec Agrobio Périgord) ;
- **Traction animale** : POP 4 avec des maraichers de la Drôme et l'association Hippotese ;
- **Maraîchage** : le Monokit pour serres mobiles, technologies pour cultures sous couverts ;
- **Semences potagères** : batteuse et colonne à air ;
- **Élevage** : abattoir mobile de petits ruminants (avec un groupe d'éleveurs

de Lozère), table de tri (avec l'association Merilainos, qui regroupe des éleveurs de moutons Mérinos dans le 05).

Poursuite des travaux avec les groupes mis en place avant 2018 :

- **Viticulture** : Epaneur viticole (avec le GAB 39), Semoir enjambeur en vignes étroites (avec le GEST), étoiles de boudibinage (avec Vignes Vivantes), Rouleau Faca (avec le GAB 39 et le BioCivam 34) ;
- **Électronique** : avec le contrôleur Arduino, formations préalables à l'émergence de projets auto-réalisés ;
- **Boulangerie paysanne/meunerie** : four à pain (avec un groupe de paysans boulangers de Bretagne), épierreur, brosse à blé.
- **PPAM** : bineuse (avec Agrobio 04) ;
- **Grandes cultures** : rouleau cranteur (avec des céréaliers drômois) ;
- **Élevage** : un séparateur de méteil (éleveurs et Addear 42) ;
- **Marâchage**: poursuite des travaux sur la gestion des couverts dans le cadre du projet SEFERSOL (Roloflex + Strip till et essais de plantations sous couverts).

Mise à jour, suivi, animation des groupes relatifs aux outils démarrés les années précédentes

- **Outils des planches permanentes et modules** : vibroplanche actualisé en février 2018, avec quelques modifications au niveau du relevage du rouleau, cultibutte en avril 2018, BPO renforcée en février 2018, modification des bêches roulantes. Une nouvelle version du vibroplanche, destinée à réduire les problèmes de bourrages, a été étudiée en 2018 et les premiers tests ont eu lieu en fin d'année ;
- **Petit outillage en marâchage** : mise à jour des plans de la grelinette en juillet 2018 ;
- **Semoir viti** : retours d'Alsace, du Jura, de Dordogne, de l'Hérault ;
- **Outils de traction animale** : néo-bucher mis à jour en avril 2018 ;
- **Dérouleuse plastique** : version 2.5 en juillet 2018, avec modification du châssis et de certains profilés ;
- **Boulangerie paysanne** : des retours et des améliorations sur le four à pain et l'épierreur ;
- **Électronique** : début d'accompagnement d'une réflexion de l'automatisation (pèse ruche, ouverture de serre, gestion du climat d'une cave viticole).

Continuité de l'accompagnement des dynamiques :

- Bâtiment d'élevage mobile (porc, poules) ;
- Bâtiments en charpente de bois rond ;
- Viticulture et PPAM en général.

ÉMERGENCE DE LA R&D ITINÉRANTE

Cette année 2018 est aussi marquée par la mise en place progressive d'une fonction de **R&D itinérante, à la ferme**. L'objectif est de permettre le soutien à la finalisation de dynamiques locales et le suivi resserré des technologies déjà diffusées, tout en accélérant la capitalisation de ces expériences. Ce poste sera axé sur la mobilité, bénéficiant d'un fourgon-atelier léger permettant des interventions de durées courtes ou moyennes sur les fermes, et sera progressivement endossé par Joseph Templier, par ailleurs cofondateur et co-gérant de L'Atelier Paysan. L'objectif est de renforcer l'émergence et la capitalisation des initiatives de conception ou d'amélioration de terrain, sur les fermes, et ainsi augmenter la masse critique des contributions. S'agissant pour l'instant de travaux préparatoires, cette action verra significativement le jour en 2019.

Décembre

Séminaire UsageR·E·s

Le premier temps de construction des communs de la **MCDR UsageR·E·s** s'est déroulé du 10 au 14 décembre à Valence. Pour les partenaires, l'enjeu était de libérer les imaginaires pour enclencher les travaux dans leurs réseaux.

Ce temps de formation, de réflexion et de construction d'une dynamique collective autour de l'innovation par les usager·e·s a notamment permis la visite de la Ferme des Volontoux, des sessions de travail sur l'auto-réhabilitation accompagnée avec **Daniel Cerezuelle**, directeur du Programme autoproduction et développement social, le partage des projets et questionnements de chacun·e, des échanges avec des acteurs locaux engagés dans des dynamiques collectives qui passent par le faire ensemble... Ainsi que deux jours de formation au travail du métal avec l'objectif de construire du matériel pour un atelier, métaphore de la mise en place des premières pierres de ce projet. Une occasion pour les partenaires de faire ensemble et de devenir à leur tour une communauté de pratiques.

Les projets USAGES et UsageR·E·s

CLÔTURE DU PROJET USAGES (2015-2018)

La **MCDR**, Mobilisation Collective pour le Développement Rural, est un appel à propositions du **Réseau Rural Français**, cofinancé par le **Ministère de l'Agriculture**, le **Commissariat Général à l'Égalité des Territoires** et l'**Union Européenne**.

Le projet USAGES est un projet conçu et réalisé de manière collaborative entre **l'Atelier Paysan**, la **FNCUMA**, la **FADEAR**, l'**InterAFOCG**, la **FRCUMA AURA**, et des

chercheurs de l'**UMR Sociologies d'AgroParisTech** et de l'**UMR Innovation**.

La MCDR USAGES a permis à l'Atelier Paysan et ses partenaires de poursuivre l'exploration des richesses de l'innovation technologique dans les territoires, de les rendre accessibles à tous et de favoriser l'animation d'une réelle communauté d'usager·e·s autoconstructeur·trice·s. Au-delà des outils, l'Atelier Paysan s'est attaché à la question de l'accompagnement à l'innovation par les usages de manière globale, à la construction d'un cadre de travail qui explore les différentes dimensions (réglementation, formation, approvisionnement) nécessaires à l'autoconstruction.

Nous avons profité d'USAGES pour prendre du recul, via la recherche et l'ouverture à d'autres expériences. Conférences, salons et publications ont rythmé ce projet, illustrant à la fois une diversité grandissante des accompagnements et une compréhension de plus en plus fine des processus collectifs de conception.

Un espace vitrine, témoin des riches produites au cours des trois ans est ouvert à l'adresse : <https://www.latelierpaysan.org/USAGES-2015-2018>

LANCEMENT DU PROJET USAGER·E·S

USAGES s'est terminé en juin 2018, et nous ne pouvions pas envisager de nous arrêter après seulement 3 années d'émergence de ces travaux.

L'aventure MCDR USAGES a stimulé les envies, libéré les imaginaires, motivé de nouveaux partenaires dont une structure animatrice de Réseau Rural Régional : Le Réseau National des Espaces-test Agricoles (**RENETA**), Le **Réseau CIVAM**, **L'Atelier des jours à venir**, **GAEC & Sociétés**, **Solidarité Paysans**, **Réseau AMAP Île de France**, **CAP Rural** et en tant que prestataire, L'Agence de Diffusion et d'Information Rurales (**ADIR**).

Elle a également montré que parler d'usages apparaît aujourd'hui incomplet. Si l'innovation par les usages implique la nécessité du faire dans un processus d'innovation, elle se réduit trop souvent à la sollicitation d'un "club utilisateur". Il s'agit donc aussi de partir des usages, dans leur diversité et la singularité de leurs approches : futurs paysans, paysannes, paysans en difficulté, entre autres. Créateurs et créatrices d'activité en milieu rural, petites entreprises en difficulté ou en transmission, aussi. De mettre en avant les participant·e·s, au-delà du processus : partir d'eux, avec eux, pour eux.

L'automne 2018 a marqué le coup d'envoi de notre **projet UsageR·E·s**. et l'hiver la naissance d'une page dédiée nourrie au fur et à mesure des réalisations : <https://latelierpaysan.org/Le-projet-UsageR-E-s>



Évènements survenus depuis la clôture comptable



Note préliminaire : sont recensés ici les principaux événements depuis la fin de l'exercice, c'est-à-dire à compter du 1er janvier 2019. Ne sont pas abordés ici les détails de nos travaux de terrain (R&D, diffusion), qui bénéficient d'une large communication par ailleurs, via l'ensemble de nos moyens de diffusion. Le volet R&D en activité à la période d'élaboration du présent rapport de la gérance fait cependant l'objet d'un point particulier dans les informations légales.

STRUCTURATION/RENFORCEMENT DE NOS MOYENS

MOYENS HUMAINS

- **Sébastien HENRY**, est chargé de la plateforme logistique avec un CDD d'un an à temps plein, soit jusqu'au 6 janvier 2020. Les principales missions sur ce volet logistique:
 - Aménagement et gestion du Hall et du parc technique, stocks et magasinage ;
 - Préparation des formations avec les formateurs externes, expéditions ;
 - Soutien à la préparation/logistique des formations avec formateurs permanents, y compris pour l'activité outre-mer ;
 - Développement significatif de l'activité d'approvisionnement en soutien des autoconstructeurs (l'émergence d'une offre kit étant l'une des pistes de développement de cette offre).
- **Vincent VERGNON** est revenu pour prêter main forte sur les formations et la R&D, pour un CDD de 9 mois à temps plein jusqu'au 13 octobre prochain. Basé à Renage ;
- Depuis janvier, **Michèle DELORME** est chargée de comptabilité en CDI, à 40 % soit 2 jours par semaine, sur les aspects comptabilité-gestion ;
- Parallèlement, **Laurence GARNIER** repasse de 90 à 80 % de temps de travail, et revient donc à une semaine à 4 jours : du lundi au jeudi ;
- Toujours parallèlement, depuis le 1er janvier, nous avons officiellement changé de cabinet d'expertise comptable. Fin du travail avec le **cabinet ELTEA**, et début du travail avec le **cabinet d'expertise E-veca** ;
- **Lucas LIETTE**, chargé de vulgarisation, passe de 80 % à temps plein au 1er mars 2019 ;
- **Thibault DUISIT**, animateur national, nous a quitté à l'issue de sa période d'essai en mars 2019 pour retrouver son territoire de vie et d'engagement. Le recrutement est en cours à la rédaction de ce rapport ;
- **Christian ICARD**, coordinateur technique, passe de 50 à 60 % au 1er mars 2019, puis à temps complet au 1er juillet 2019 ;
- **André HOARAU** a effectué une mission courte en mai 2019 afin d'animer une formation sur un logiciel de planification en maraîchage biologique diversifié, en cours de développement paysan ;
- **Hugo PERSILLET** est depuis ce mois de mai 2019 animateur-formateur de l'Atelier Paysan. Ses missions : formation et mobilisation politique sur la question des technologies agricoles, formation des sociétaires, accompagnement, formation de paysan-ne-s animateurs locaux, co-animation des formations pour paysan-ne-s enquêteurs dans le cadre d'un vaste projet de recherche POLMA ;
- **Création d'un poste de chargé-e de mission collecte de fonds et communication** (CDD de 7 mois temps, transformable en CDI selon perspectives), avec pour perspective de mobilisation de nouvelles énergies, la diversification des ressources et la réalisation de projets importants d'investissement (centre de Trevero pour l'immédiat). Poste basé à Renage ou à Sérent (56), en fonction de l'expérience. Démarrage espéré pour juin 2019.
- Grâce au soutien dédié de la Fondation de France sur les trois prochaines années dans le cadre du programme de recherche POLMA, **création d'un poste de médiation scientifique** en septembre 2019, qui pourra être complété, en fonction des moyens,

par un travail de plaidoyer.

- Nouvelle revalorisation prévue des rémunérations, au 1er juillet 2019, 2 % pour l'ensemble des salariés, et 1 % pour les indemnités de gérance ;
- Intervention de la consultante **Céline BABIN** sur une analyse de notre pédagogie de formation, l'animation du tout premier séminaire spécifique des formateurs de l'Atelier Paysan en juin 2019 ;
- Accompagnement de **Romain VASSOR et Hugo PERSILLET** sur le fonctionnement en co-gérance élargie, ainsi que sur les explorations de la gouvernance dans le cadre de l'élargissement du sociétariat. L'embauche d'Hugo PERSILLET comme permanent de L'Atelier Paysan met naturellement fin à sa contribution à cet accompagnement de la co-gérance ;
- Lancement du processus d'élection du Comité Social et Economique de L'Atelier Paysan ; travaux préliminaires d'accompagnement de la gérance à la mise en place d'un accord collectif par l'avocat **Baptiste LEGER**.

MOYENS MATÉRIELS

- **Aboutissement de la réception des véhicules roulants (parc renouvelé fin 2018)**, avec le dernier fourgon et un petit utilitaire sur Renage, et la remorque plateau sur l'antenne Grand-Ouest ;
- **Poursuite de l'aménagement du Hall** de Renage, notamment suite aux premiers usages en R&D et en logistique ;
- Changement de fournisseur Internet, avec passage à la fibre, soit de 2 à 50 Mo symétriques garantis ;
- **Dépôt du permis de construire** pour l'émergence d'un bâtiment centre de formation sur la ferme de Trevero (Sérent, 56), devant héberger l'antenne Grand Ouest de L'Atelier Paysan, des bureaux, une salle de formation, une halle de formation et des espaces technique et de stockage. Accompagnement par le cabinet d'architectes Desmichelle. Chantier envisagé courant août 2019 pour une première tranche de travaux permettant de disposer d'un bâtiment hors d'eau hors d'air pour la saison de formation-R&D 2019-2020 (à compter de fin octobre 2019). Les investissements envisagés sont présentés dans la partie « prévisionnels » des rapports financiers.

TRAVAUX SUR LES PERSPECTIVES

Structuration logistique. La plateforme logistique prend ses marques, nous travaillons à l'émergence d'un catalogue en ligne, tout en continuant les aménagements de la halle de Renage. Cette activité logistique vient également en soutien et soulagement des ingénieur-formateurs pour la préparation logistique de leurs formations. Plus de précisions sur les capacités d'approvisionnement à explorer ici : <https://www.latelierpaysan.org/Approvisionnement-logistique-on-fournit>

Lancement résidences, voir les détails en ligne : <https://www.latelierpaysan.org/Investissez-dans-votre-autonomie-offrez-vous-une-residence-a-la-ferme>. Une première résidence, orientée techniques d'autoconstruction de bâtis agricoles, chez tenue en mars 2019 dans le Finistère : <https://www.latelierpaysan.org/COOPERATIVE-Retour-sur-la-premiere-residence>.

Analyse de notre pratique collective de formation. A partir du travail de compréhension de notre activité de formation et de ses enjeux, Céline Babin interviendra lors de notre première formation des formateurs les 3 et 4 juin 2019 à Barbières (26). Un programme sur mesure pour renforcer les compétences pédagogiques des formateurs permanents et occasionnels de

notre coopérative et favoriser les collaborations entre eux.

Séminaire d'équipe. Après une soirée de débat avec les formateurs autour de l'articulation entre politique et pédagogie, l'équipe permanente de l'Atelier Paysan prendra 3 jours pour la première fois cette année, du 5 au 7 juin, pour renforcer les synergies coopératives entre collègues : meilleure compréhension du fonctionnement de chacun.e et appropriation du champ politique devraient permettre de se doter collectivement d'une organisation qui fasse vivre la complémentarité dans le travail d'équipe.

Poursuite de nos explorations sur l'émergence de centres de formations (régional et national). Lancement du renforcement de la partie développement en soutien de l'essaimage, de l'implication et du modèle économique (voir créations de missions).

RÉPONSES À APPELS À PROJETS NOTOIRES

ARPIDA : cet appel à propositions « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » financé par le CADSAR a été pour la première fois d'une part animé par un ONVAR (Terre de liens au nom du Pôle InPACT) et d'autre part ouvert aux ONVAR et non plus seulement aux Chambres d'Agriculture en tant que chefs de file. L'Atelier Paysan s'inscrit donc dans un projet déposé le 30 avril 2019 par la FRAB AURA nommé « TRAnsfert Par et Pour les Agriculteurs, Pour une transition Agro-Ecologique (TRAPPAPAE) ». Il s'agira d'explorer dans le cadre d'une collaboration avec le CFPPA du Valentin (Bourg Lès Valence – 26) la mise en place d'un UCARE Autoconstruction au sein d'un BPREA et d'en tirer des méthodes et compétences pour nos collaborations à venir avec les établissements d'enseignement agricole.

Fondation Carasso : après avoir participé aux « 2èmes rencontres de l'Alimentation Durable » organisées par la Fondation en janvier, l'Atelier Paysan a répondu le 30 avril 2019 à l'appel à projets – Alimentation Durable « Nourrir l'avenir – Des innovations pour accélérer la transition vers une alimentation durable » afin de contribuer au financement du centre régional de l'Antenne Grand Ouest et d'ouvrir la voie à une collaboration avec ce nouveau partenaire.

Nous sommes en contacts étroits avec la Fondation Hermès pour un soutien à l'émergence de notre centre de Trevero d'une part, et au renforcement de notre approche en formation (mise en place d'une analyse de la pratique, émergence de nouveaux supports de formation). Une convergence d'approche sur les notions de savoirs et savoir-faire.

Participation à la manifestation d'intérêt GRAPE, portée par le FIBL France : Gestion territoriale de l'utilisation du cuivre : Réduction des doses, Amélioration de l'impact environnemental, Phyto-Extraction. L'objectif du projet GRAPE est ainsi d'accompagner et d'étudier, à l'échelle d'un territoire viticole « pilote », la mise en œuvre de pratiques visant à réduire la présence de cuivre (appliqué et accumulé) dans un ensemble de parcelles, et d'en mesurer l'impact sur la qualité des sols et des milieux aquatiques. La contribution de l'Atelier Paysan porte sur les technologies paysannes appropriées à la mise en culture et la récolte de plantes de phyto-extraction.

Participation à une manifestation d'intérêt avec le réseau de la FRAB Bretagne, en réponse à un appel à projets de la Fondation de France. Objectif : travailler sur la transformation des céréales à la ferme. Contributions prévisionnelles de l'Atelier Paysan : recensement et chronique d'innovation paysanne, accompagnement en conception et en prototypage de technologies de ferme.

**Intérêts aux parts
antérieurement distribués**

Informations légales

Rapport spécial des gérants

Révision coopérative

INTÉRÊT AUX PARTS ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a jamais été distribuée à titre d'intérêt aux parts sociales de la SCIC Sarl L'Atelier Paysan, et ce conformément à nos statuts. Précisons également que nos comptes courants d'associé-e-s ne font pas l'objet de rémunération.

INFORMATIONS LÉGALES

- **Prises de participation et participations réciproques :**

L'Atelier Paysan est sociétaire de La NEF, du Crédit Coopératif, du Crédit Mutuel. La coopérative est par ailleurs adhérente de l'URSCOP Rhône-Alpes et de la CGSCOP, de l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), de GAIA (ex-MCAE Isère Active, réseau France Active), de Cap Rural, de la FOL38 (Ligue de l'enseignement en Isère) et du Pôle INPACT National.

- **Dépenses somptuaires** (dépense ou charge visée à l'article 39-4 du code général des impôts) : néant.

- **Activités en matière de recherche et développement :**

La particularité de nos travaux implique des bâtis machines agricoles vivantes, en perpétuels développements. La particularité de notre philosophie ? Une diffusion systématique de nos travaux sous licence libre.

Quatre catégories de travaux sont à distinguer :

► **Mises à jour.** Les travaux ayant déjà fait l'objet d'une publication (plans libérés les années précédentes), et pour lesquels les travaux de mise à jour sont menés régulièrement, en fonction des retours de terrain, des explorations collectives. Les mises à jour sont mises en ligne directement à cette adresse : <https://www.latelierpaysan.org/Plans-et-Tutoriels>

► **Les travaux en cours qui feront l'objet d'une publication de plans** à partir de 2019 :

- Une chaîne de fabrication de substrat bio de champignons ;
- La suite d'un projet de transformation de céréales dites «mineures» ;
- La mise au point d'équipements adaptés à la faible motorisation (motoculteurs) ;
- Les techniques visant à se passer d'un rotovator pour enfouir les déchets verts, matières organiques... : la réflexion s'inscrit, tout comme le projet Sefersol, dans une logique de combinaison d'utilisation de couverts végétaux et d'outils appropriés pour les gérer ;
- Gamme de petits outils de maraichage ;
- La gestion du post-récolte en PPAM : trieur, séchoirs... ;
- Récolteuse de semences prairiales (partenariat avec le CREN Poitou Charente) ;
- Et bien d'autres...

D'autres pistes sont d'ores et déjà également explorées, mais ne font pas actuellement l'objet de perspectives planifiées de libération. Elles ne sont donc pas mentionnées ici.

D'autres pistes émergeront dans le courant de l'année 2019, puisque par définition, nos travaux d'accompagnement en technologies appropriées se font en réponse à des demandes paysannes, des rencontres de terrain.

► **Recensements d'Innovations Paysannes.** Nos **recensements continus d'innovations paysannes** sur les fermes (machines, bâtiments, ergonomie), font l'objet d'un travail permanent de restitution sous forme de diffusion chroniques sur le forum de l'atelier paysan (<http://forum.latelierpaysan.org/>), et d'indexation par ailleurs :

<http://www.latelierpaysan.org/index-de-trouvailles-paysannes>

Le forum dispose d'outils qui permettent de faire des recherches par date, par auteur, par mot-clé.

Ces chroniques sont complétées d'une riche documentation photographique, et vidéo, avec pour ce dernier point une chaîne L'Atelier Paysan : <https://www.youtube.com/channel/UCPiHkHuvop9C0I5uLjLtMng>

► **Elaboration et diffusion de documents thématiques.** Trois documents thématiques sont en cours de construction et feront l'objet d'une publication dans le courant de l'année 2019, dans le cadre de la petite bibliothèque paysanne :

- Brasserie paysanne et technologies appropriées ;
- Technologies paysannes décarbonées ;
- Gestion de l'enherbement et technologies appropriées.

RAPPORT SPÉCIAL DES GÉRANTS SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Dans le cadre l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un gérant ou un associé de notre coopérative est directement ou indirectement intéressé, nous vous signalons les faits suivants, qui courent pour mémoire sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

- Rémunérations de Joseph TEMPLIER, sociétaire-co-gérant : 38 784,22 € d'indemnités brutes, y compris la part de contribution de la coopérative au titre de la mutuelle de groupe ;
- Rémunérations de Fabrice CLERC, sociétaire-co-gérant : 38 784,22 € d'indemnités brutes, y compris la part de contribution de la coopérative au titre de la mutuelle de groupe ;
- Rémunérations de Marie MARDON, sociétaire-co-gérante (depuis le 1er décembre 2018) : 3 374,70 € d'indemnités brutes, y compris la part de contribution de la coopérative au titre de la mutuelle de groupe ;
- Achats auprès de la Quincaillerie ROY (Rives, 38), sociétaire, pour un montant global de 56 678,99 € HT ;
- Achats auprès de Joël TAUPIN (Joël Taupin Concept, Apprieu, 38), sociétaire, pour un montant global de 19 202,64 € HT ;
- Interventions de l'association FARMING SOUL, sociétaire, pour un montant de 3 083,33 € HT ;
- Interventions et frais de déplacement dans le cadre de formations de Paul DESHAYES, sociétaire intervenant en formations pour un montant de 10 599,10 HT ;
- Achats auprès de la SCOP les Volonteux (approvisionnements séminaire + AG), sociétaire pour un montant de 1 401,43 € HT ;
- Interventions de Jean Philippe VALLA, sociétaire pour un montant de 750,00 € nets de taxes ;
- Interventions de Pierre BERTHET, sociétaire pour un montant de 1 500,00 € nets de taxes ;

Par ailleurs, hors cadre des conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce, nous signalons également les rémunérations brutes (y compris part patronale des titres restaurant, mutuelle, indemnités de transport et un cas d'indemnités de télétravail) de nos sociétaires-salariés :

- Rémunérations de Vincent BRATZLAWSKY, sociétaire-salarié jusque mars 2018 : 4 504,44 € ;
- Rémunérations d'Alice GAGNANT, sociétaire-salariée jusque janvier 2018 : 1 635,30 € ;
- Rémunérations de Laurence GARNIER, sociétaire-salariée : 29 930,82 € ;
- Rémunérations de Grégoire WATTINNE, sociétaire-salarié : 32 233,20 € ;
- Rémunérations de Marie MARDON, sociétaire-salariée depuis février 2018 : 25 203,14 € ;
- Rémunérations d'Etienne ESCALIER, sociétaire (missions de renfort en CDD) : 1 731,90 € ;
- Rémunérations de Jonas MIARA, sociétaire-salarié jusque décembre 2018 : 28 537,71 €.

RÉVISION COOPÉRATIVE

Conformément à la loi ESS de juillet 2015, et comme modifié à l'article 27 de nos statuts : La coopérative fera procéder tous les 5 ans à la révision coopérative prévue par l'article 19 duodécies de loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et par le décret n°2015-706 du 22 juin 2015.

En outre, la révision coopérative devra intervenir sans délai si :

- trois exercices consécutifs font apparaître des pertes comptables ;
- les pertes d'un exercice s'élèvent à la moitié au moins du montant le plus élevé atteint par le capital ;
- elle est demandée par le dixième des associés ;
- elle est demandée par le ministre chargé de l'économie sociale et solidaire ou tout ministre compétent à l'égard de la coopérative en question.

Le tout premier rapport de révision de notre coopérative sera établi par le réviseur coopératif sera tenu à la disposition des associés avant la date de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2019. Le réviseur est convoqué à l'assemblée générale dans les mêmes conditions que les associés. Le rapport sera lu à l'assemblée générale ordinaire soit par le réviseur s'il est présent, soit par le Président de séance. L'assemblée générale en prendra acte dans une résolution proposée par la gérance.

Perspectives pour le prochain exercice

(Rapport d'Orientation)

2019

Initier le mouvement.

Nos cheminements collectifs des deux dernières années nous ont amenés à définir une stratégie volontariste, intégrant projet politique, modèle économique, stratégie, analyse de notre situation, écoute des retours/constats formulés, dialogue avec nos partenaires confrontés à des difficultés similaires. Nous nous sommes arrêtés sur des perspectives fortes : **l'essaiage** comme horizon d'un accessible mouvement de transformation sociale sur les questions de technologies agricoles. La **formation et la transmission**, y compris politiques, comme vecteurs. Et **les moyens pour le faire** comme support. Le virage opéré sur notre modèle économique s'accompagnera de moyens, de soutiens en développement. La mobilisation active, localement et nationalement, en soutien du projet politique, de l'intérêt collectif de notre coopérative, la participation locale ou nationale des membres de notre coopérative à nos travaux est à (re) lancer ; la carence d'implication n'est absolument pas spécifique de notre SCIC. Le constat est amèrement partagé par nombre de structures du secteur non lucratif. La (re)formation, la (re)mobilisation politique, longtemps négligée, est une piste que tout le monde s'accorde à identifier comme levier dans la modification des rapports de force. Parallèlement, nous allons contribuer à des travaux de recherche destinés à étudier les déterminismes de la machine agricole - et des politiques publiques associées - telle que pensée, développée, proposée ou imposée depuis l'après seconde guerre mondiale. Cela passera par une mobilisation de paysan-ne-s, l'animation d'un lien entre chercheur-euse-s et paysan-ne-s, et la valorisation-vulgarisation des résultats pouvant nourrir la production de plaidoyers. Au-delà des moyens mobilisés pour tenter de faire mouvement, voici quelques objectifs d'explorations stratégiques que nous nous donnons :

Renforcer l'essaiage et renforcer l'implication coopérative

Cela passera par le développement d'une action forte de sensibilisation et de formation par l'éducation populaire aux causes et conséquences, sur les fermes et les agriculteur-rice-s, des agroéquipements actuels, la construction et l'animation de réseaux paysans référents, locaux et/ou thématiques, la formation au sociétariat et à l'appropriation de l'intérêt collectif de la coopérative. Des moyens qui accompagnent le mouvement initié d'élargissement du sociétariat.

Former les populations paysannes, et intensifier l'effort en développant une formation d'accompagnant-e-s en technologies appropriées

À la suite du diagnostic de notre activité de formation, nous mettrons en place une analyse de notre pratique collective (une trentaine de formateurs et formatrices, internes et surtout externes), et un programme de formation continue des formateurs. Cela contribuera à nourrir l'étude de faisabilité d'une formation longue aux technologies appropriées. Nous visons pour la fin 2019 les choix techniques (type de certification, etc.) et les orientations pédagogiques (programme de base). La création de nouveaux modules complémentaires à ceux existants permettra de progressivement constituer les ressources de la formation longue. Parallèlement, nous développons les formats de formation élargissant le public à la communauté située autour des fermes, afin de renforcer l'ancrage et le soutien local, y compris en terme de compétences, des projets paysans. Les résidences proposent par ailleurs de renverser la nature des immobilisations sur les fermes, et de réhabiliter les immobilisations immatérielles, les savoirs et savoir-faire liés aux technologies paysannes. Avec comme perspectives plus lointaines envisagées : la finalisation du programme de la formation longue

à l'horizon 2021 ? Et la création d'un titre de diplôme reconnu comme tel et recrutement d'une première promotion en 2023 ?

Des moyens matériels : un centre régional l'Atelier Paysan comme support du développement

Après un été de chantier participatif sur le bâtiment, témoin de nos compétences d'autoconstruction et totalement dédié à l'accueil de nos activités, sur la Ferme de Trevero à Sérent (56), cette année verra l'inauguration du centre régional de l'antenne Grand Ouest et l'ouverture de la première saison de formation. Un temps fort pour la poursuite de l'animation territorial et du déploiement de cette unique antenne.

À partir de cette expérience et du cahier des charges élaboré en 2018, les travaux se poursuivront en vue de l'ouverture du Centre National en Isère (objectif fin 2023 pour l'accueil d'une première promotion d'accompagnant-e-s en technologies paysannes). Un horizon de concrétisation et d'inscription, dans un lieu, du virage en cours. Un lieu support pédagogique et logistique de l'essaimage, support politique de nos ambitions de transformation sociale, support humain de nos rencontres et productions à venir.

Des moyens : un renforcement économique à soutenir

Ce sont donc ces perspectives, en consolidation des activités cœur de notre coopérative, qu'il s'agit de soutenir par une capacité d'investissement à renforcer. La fin étant également dans les moyens, c'est vers des leviers qui contribuent également à la réalisation de notre objet que nous nous tournons en priorité. Enclencher des dynamiques de financement participatif, principalement auprès des citoyens, c'est proposer une forme d'engagement, dans un projet qui fait sens, à des personnes, physiques et morales, qui souhaitent orienter leur soutien vers les idées que nous mettons en actes (et en métal). Augmenter significativement nos volumes d'achat-revente de pièces et de matériel, c'est donner l'opportunité à des autoconstructeurs et autoconstructrices d'accéder à leur matière première plus facilement et consolider la diffusion des technologies colportées par l'Atelier Paysan. Engager des Fondations et des investisseurs solidaires dans notre plan de financement, c'est faire circuler plus loin nos projets et alléger le poids relatif (et parfois la barbarie bureaucratique) des dispositifs de financement qui nous permettent aujourd'hui de faire avancer nos activités.

Notre positionnement de tête de réseau, porteuse du plaidoyer, et cet angle particulier qui est le nôtre, des technologies paysannes dans le champ de l'agriculture paysanne et biologique, nous invitent à poursuivre nos implications dans des collectifs susceptibles de donner l'ampleur nécessaire à notre propos, le Pôle InPACT en premier lieu. Dans le respect du rythme collectif à 10 et à la mesure de la capacité d'engagement de chaque structure pour le faire vivre, nous prendrons notre part pour articuler prises de positions et mutualisations plus concrètes, de l'exploration de champs de recherches à la mise en commun d'outils de diffusion de nos formations. Et d'ajuster, selon les circonstances, notre contribution aux forces motrices pour ne pas nous épuiser.

Si nous intensifions les efforts dans les espaces Outre-Mer compte tenu des besoins considérables et donc de perspectives d'essaimage de dynamiques, nous ne pouvons que rester en veille sur les sollicitations à l'international, tout en regrettant de ne pas pouvoir y consacrer les moyens nécessaires.

Voici nos horizons pour l'année à venir. Nous avons à cheminer collectivement vers la perspective de l'assemblée générale du printemps 2020. Une perspective pour juger de l'efficacité de nos investissements, et ajuster nos stratégies.



Rapports financiers



États financiers

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

(Bilan - Compte de résultat)

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	6 854	6 854				
	Frais de développement	4 673	4 673				
	Concessions, brevets et droits similaires	54 316	38 717	15 599	26 227	10 628	40.52
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	126 585	93 548	33 037	49 250	16 213	32.92
	Autres immobilisations corporelles	165 441	62 268	103 172	35 508	67 665	190.56
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	790		790	790			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	478		478	478			
Total II	359 137	206 060	153 077	112 253	40 824	36.37	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	35 187		35 187	20 428	14 759	72.25
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis				18 897	18 897	100.00
	Marchandises	36 960	16 200	20 760	8 100	12 660	156.29
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	210 205	9 628	200 577	215 691	15 114	7.01
	Autres créances	679 352		679 352	538 201	141 152	26.23
Capital souscrit - appelé, non versé	1 800		1 800	800	1 000	125.00	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	61 214		61 214	16 413	44 801	272.96	
Charges constatées d'avance (3)				472	472	100.00	
Total III	1 024 718	25 828	998 890	819 001	179 889	21.96	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 383 854	231 888	1 151 967	931 254	220 712	23.70	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

478

RAPHAELLE TESTON

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 99 500)	101 300		95 600		5 700	5.96
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	11 039		8 001		3 038	37.97
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	71 584		50 236		21 349	42.50
	Report à nouveau			4 135		4 135	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	86 815		20 252		66 563	328.67
Subventions d'investissement	9 167		15 833		6 667	42.11	
Provisions réglementées							
Total I	279 905		194 057		85 849	44.24	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	54 096		56 711		2 615	4.61
	Provisions pour charges						
	Total III	54 096		56 711		2 615	4.61
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	253 783		185 553		68 230	36.77
	Concours bancaires courants			19 746		19 746	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	123 144		115 936		7 208	6.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 947		260 960		27 012	10.35
	Dettes fiscales et sociales	183 318		76 959		106 360	138.20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	23 772		21 334		2 439	11.43	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	817 965		680 487		137 478	20.20
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 151 967		931 254		220 712	23.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

638 101

680 487

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	416 248		416 248	382 352	33 896	8.87
Production vendue de biens						
Production vendue de services	537 440		537 440	452 903	84 537	18.67
Chiffre d'affaires NET	953 688		953 688	835 255	118 433	14.18
Production stockée			18 897		18 897	
Production immobilisée				4 528	4 528	100.00
Subventions d'exploitation			496 320	348 746	147 573	42.32
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 735	39 076	20 341	52.06
Autres produits			73 624	30 482	43 142	141.53
Total des Produits d'exploitation (I)			1 523 469	1 258 087	265 382	21.09
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			292 875	324 100	31 225	9.63
Variation de stock (marchandises)			9 735	3 205	12 940	403.70
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 595	15 315	4 720	30.82
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			14 759	8 910	5 850	65.66
Autres achats et charges externes *			395 472	275 148	120 323	43.73
Impôts, taxes et versements assimilés			34 071	28 177	5 894	20.92
Salaires et traitements			457 169	383 618	73 550	19.17
Charges sociales			180 940	160 708	20 232	12.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 374	58 418	3 956	6.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 080	1 431	4 649	324.92
Dotations aux provisions			13 149	9 388	3 762	40.07
Autres charges			443	1 697	1 255	73.91
Total des Charges d'exploitation (II)			1 428 674	1 252 296	176 378	14.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			94 796	5 791	89 004	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		5	3-	66.24-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		5	3-	66.24-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés (4)		3 577		2 749	828	30.10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 577		2 749	828	30.10
2. Résultat financier (V-VI)		3 575-		2 745-	831-	30.27-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		91 220		3 047	88 174	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		144		13 958	13 814-	98.97-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 267		26 130	17 863-	68.36-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		8 411		40 088	31 678-	79.02-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 807		22 883	11 076-	48.40-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 008			1 008	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 816		22 883	10 067-	43.99-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 405-		17 205	21 610-	125.60-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 531 882		1 298 180	233 702	18.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 445 066		1 277 928	167 138	13.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		86 815		20 252	66 563	328.67

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Rappel réalisé 2017
Réalisé 2018

Budget prévisionnel de fonctionnement 2019

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nos activités d'intérêt général s'appuient naturellement sur des contributions publiques à notre effort de colportage de communs. Mais ces financements sont structurellement déficitaires - au détriment de l'intérêt général - au bénéfice des intérêts particuliers convergents d'un secteur privé qui bénéficie de dispositions directes et indirectes plus favorables. Illustration : en fonction des partenaires publics concernées, et donc des assiettes de prise en charge, les financements publics, au regard de notre coût de journée réel, occasionnent une perte systématique par journée travaillée. L'essentiel, le nécessaire de toute action collective, l'invisible, soit l'humain pour l'essentiel, est ignoré des assiettes de prise en charge, donc nié. Conséquence d'une approche projet généralisée délétère de l'action collective et de la créativité. Ce financement partiel, donc partial, oriente et sélectionne les acteurs. Dans ce contexte, les entreprises collectives de transformation sociale nécessitent une très bonne tenue de rampe pour voir le jour.

Notre coopérative d'intérêt collectif propose pourtant une efficacité collective et économique de ses travaux, notamment de R&D, redoutable (on parle ici plus précisément d'efficacité au regard de la dépense publique), qui mériterait d'être intégralement considérée. Autrement dit, par notre approche, le coût de développement ascendant d'une technologie agricole sera infiniment moins important qu'un projet similaire mené par le secteur lucratif, et les bénéfices, collectivement partagés bien plus importants. Et pourtant, nous sommes soumis à un modèle économique fragile, et cette fragilité s'impose à l'innovation que nous portons dans un objectif de transformation sociale. Cette situation nécessite une harassante modification de rapports de force qui nous sont à ce jour extrêmement défavorables - ceci expliquant probablement cela : l'inertie des positions du système agro-industriel ralentit de beaucoup la nécessaire transformation radicale de nos modèles agricoles et alimentaires, et l'indispensable réorientation des moyens.

Le champ du développement agricole est un poids lourd des contributions publiques hors services dits publics ou fonctions régaliennes. Pour autant, les financements accessibles sont structurellement défavorables (comme évoqué plus haut) à l'innovation sociale, à la démocratie du rapport de force. La bureaucratie associée à ces « soutiens publics » est terriblement handicapante et pousse à des structurations voire à des concentrations subies, et/ou impose des investissements humains peu durables, car hors normes. Par ailleurs, l'accès au financement des besoins en fonds de roulement, ou des investissements, est lui aussi structurellement défavorable. Les taux d'intérêt proposés frisent parfois l'usure au regard des propositions apparemment équivalentes du marché. Ces taux s'expliquent. Les modèles économiques des outils financiers que l'on pourrait qualifier d'éthiques, ne s'appuient pas sur la spéculation pour se déployer. Produisant par là-même des coûts d'accès au financement inversement proportionnel à l'intérêt général qui les porte. Il reste encore à reconnaître et faire émerger un taux d'intérêt général d'accès aux financements des bilans. A ce jour, nous n'avons accès qu'à des financements à tendance usurière.

Le modèle économique de notre coopérative est d'une haute importance stratégique. Il est élaboré afin de nous donner les moyens de parvenir à nos fins. Sa conception et sa gestion, pilotées par la gérance et les membres de l'équipe concernés, bénéficient des principaux soutiens suivants : URSCOP, GAIA, expertise comptable (ELTEA), CAO, groupe de sociétaires ad-hoc mobilisé, partenaires bancaires (Crédit Coopératif, La Nef), et nous pouvons compter sur la compréhension de nombreux partenaires, dans nos délais de règlement comme dans le passage par des demandes d'acomptes. En 2018, nous avons poursuivi l'amélioration de nos pratiques et de nos analyses, par la mise en place d'un suivi étroit de nos perspectives de trésorerie, avec l'appui de l'URSCOP et de Gaia. Enfin, nous avons entrepris de gros efforts sur

les délais de règlement et le suivi fin des activités économiques notre structure :

- structuration et simplification de nos méthodes de gestion des dossiers de financement publics, afin d'accélérer la justification des dépenses et de baisser l'impact des structures publiques créancières, parfois depuis plusieurs années ;
- suivi des créances et relance de nos usager-ère-s afin de réduire les retards de règlements, et donc conforter notre trésorerie ;
- poursuite de nos travaux d'outillage informatique permettant de simplifier le devisage et la facturation, le lien entre pièces comptables et le logiciel de comptabilité. Un gain de productivité apporté par notre outil interne « La bête », renforcé par une capacité de suivi de nos indicateurs économiques ;
- travaux de mobilisation de partenariats bancaires afin de financer nos investissements (voir partie spécifique sur le sujet) ;
- à noter que nous avons procédé au changement de l'accompagnement en expertise comptable (et en soutien au volet social), la mission du cabinet ELTEA a pris fin au 31/12/2018, le cabinet E-veca ayant pris le relai.

EXERCICE 2018 : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DANS L'EFFORT DE CONSOLIDATION DE NOS FONDS PROPRES

Pour la première fois, la clôture de notre budget de fonctionnement présente un compte de résultat réalisé en deçà du prévisionnel : -148 K€ sur le total des produits consolidés (intégrant le cas particulier des recettes liées à la régie générale du Printemps d'InPACT), et -199 K€ sur le total des dépenses consolidées. Le résultat final est à nouveau positif de 86 815 €, et sera entièrement reversé aux réserves impartageables de notre coopérative, conformément au caractère non lucratif de notre entreprise collective. Ce résultat vient consolider les fonds propres, et donc le financement de notre besoin en fonds de roulement (trésorerie), qui reste un point noir de la gestion quotidienne de notre structure, et impose un travail de pilotage fin. Notre situation de bilan s'est encore dégradée, avec un poste de créances augmentées, principalement portée par le déficit de réactivité des versements des partenaires publics (882 K€ de créances au 31/12/2018, + 127 K€ par rapport à 2017 – ce qui devrait fortement s'atténuer en 2019 grâce à l'effort de justification anticipée des dépenses), et plus modestement le poste des immobilisations (153 K€ au 31/12/2018, + 41K€ par rapport à 2017) généré par le renouvellement de notre flotte de véhicules à cheval sur fin 2018 début 2019. Cet actif est très insuffisamment couvert par notre haut de bilan et des fonds propres encore à ce jour faibles au regard de nos besoins. Le résultat constaté à la fin 2018 participe néanmoins au renforcement de nos capitaux propres (280K€, + 86 K€ par rapport à 2017), tandis que nos partenaires bancaires et financiers, nos créanciers et le renforcement des encours de comptes courants d'associé-e-s soutiennent le financement de notre BFR (818K€ de dettes financières et d'exploitation, + 138 K€ par rapport à 2017).

Dans les détails des produits, les principaux facteurs qui expliquent l'écart vis-à-vis du prévisionnel : une dynamique d'approvisionnement des usager-ère-s moindre qu'envisagé (- 63 K€), nous n'avions ni les moyens ni la capacité logistique de faire mieux. Dans une moindre mesure, un niveau de soutien de la puissance publique légèrement en deçà de qui avait été imaginé (-23 K€). Un déficit de collecte (-35 K€) de contributions à l'effort de R&D et plus largement de contributions directes citoyennes au financement de notre coopérative à l'avenant de notre incapacité actuelle à dégager l'énergie nécessaire. Ce point sera corrigé (voir perspectives de création de missions). Enfin, le déficit marqué de mobilisation sur le Printemps d'InPACT (du 18 au 20 mai 2018 à Gommerville-28) a été accompagné d'un déficit de

produits (143 K€ de produits, -40 K€ par rapport au prévisionnel). Le poste de produits liés aux formations et aux activités d'accompagnement en R&D poursuit de son côté sa progression, malgré un contexte défavorable de la formation professionnelle continue des paysan-ne-s induit par les réformes du VIVEA (431 K€, + 31K€ par rapport au prévisionnel).

Concernant les dépenses, les achats ont été à l'avenant de l'activité d'approvisionnement (293K€ de dépenses constatées, -67K€ par rapport au prévisionnel). Les dépenses de fournitures ont été contenues (19 K€, -36K€). Les entretiens et réparations moindres que redoutés (14 K€, -11K€), les dépenses de formation et documentation finalement moins importantes que provisionnées initialement (6 k€, -6 K€). La rémunération de partenaires, y compris au sein des programmes USAGES puis UsageR-E-s dont nous sommes chefs de file avaient été surestimées (80 K€, -35 K€). Les dépenses salariales ont été contenues au prévisionnel, la différence provenant du basculement d'une petite partie de la masse salariale dans le bilan des dépenses du printemps d'InPACT. Enfin, les dépenses du Printemps d'InPACT ont été réduites compte tenu de la non-mobilisation anticipée (158K€, -25 K€). Finalement, sur ce dernier poste, la contribution au pot commun du financement de cette manifestation s'élève à 15 000 € pour notre coopérative, ne reflétant qu'une partie de notre investissement global.

PERSPECTIVES 2019

Nous arrivons à un tournant, un sacré challenge se présente à nous, il nous faut relever le défi dans ce sens-là. La corde n'est pas moins raide qu'au début de l'aventure, mais nous nous trouvons plus haut dans l'ascension, donc il y a du vide, il y a du gaz. L'intégration des nouveaux arrivants qui viennent en renfort est une clé : nous avons à faire vivre notre indispensable collectif. Ce budget vient en traduction de la volonté stratégique qui a été discutée pendant de longs mois depuis la fin 2017. La volonté d'aller vers plus d'autonomie dans notre stratégie économique - donc politique - en l'absence d'une prise en charge correcte du financement public de l'intérêt général par les collectivités publiques. Cela va donc dans le bon sens. La question de la montée en puissance de notre capacité d'approvisionnement, comme levier de l'autofinancement de notre projet politique et technique, nous titille depuis des années, nous mettons en place les moyens de cette ambition de changement de modèle.

Le budget est en forte hausse afin de soutenir les perspectives d'essaimage et la volonté de faire mouvement, tout en continuant le renforcement de nos conditions de travail. Il est porté par une perspective de chiffre d'affaire de nos activités de formation et activités R&D en prestation en hausse (+96K€ soit + 22% par rapport au constaté 2018). Nos projections de ventes d'approvisionnement seront soutenues par le poste logistique mis en place en janvier 2019 (640K€, +54%). Une tendance forte de sécurisation de notre trésorerie avec les ventes de matériels. Tendance qui devrait porter ses fruits dans la durée. Cette capacité d'accompagnement en atelier vient compléter la capacité en émergence de R&D itinérante. Conformément à la stratégie évoquée précédemment, la place des financements publics se rétracte (341K€, -19%, et passage de 27 à 18 % du poids des financements publics dans notre budget). En revanche, ce déficit de financement sera compensé par des explorations encourageantes sur le versant fondations (190K€, + 240 %), et les moyens d'une collecte qui doit porter ses fruits sur les contributions à l'effort de la coopérative (68K€ de collecte envisagée de fonctionnement, +195 %). Cela donne un CA envisagé de 1 866K€. Côté dépenses, les achats sont à l'avenant des ventes prévisionnelles évoquées ci-dessus. Par ailleurs, les renforts programmés : poste formation politique (mai 2019), renouvellement du poste d'animation nationale (juin 2019), poste collecte-communication (juin 2019), mission de médiation scientifique (septembre 2019), sont budgétés, ainsi qu'une petite marge de sécurité. Avec un

résultat espéré de 67 000 € destiné à poursuivre la dynamique de renforcement de nos fonds propres.

Les chantiers à venir d'un point de vue accompagnement de notre modèle économique : finalisation du financement du projet de Trevero, poursuite de l'amélioration de notre gestion avec la création d'un poste de chargée de comptabilité-gestion en janvier 2019 (poste à temps partiel 40 %), poursuite de l'amélioration du suivi administratif et financier de nos dossiers de financement publics, et pour être complets, il nous faudra à terme être en mesure de présenter un prévisionnel de bilan. Nous continuerons à être attentifs par ailleurs au renforcement de nos fonds propres, à la fois dans le cadre de l'élargissement du sociétariat, et la possibilité d'ouverture de comptes courants d'associé-e-s, et à la fois dans l'émission de titres participatifs, inédite à ce jour, mais laquelle nous proposons une simplification de mise en œuvre par une modification statutaire.

**Réalisé
Investissement
2018**

Budget prévisionnel d'investissement 2019

Détail plan de financement Trévero

Synthèse des investissements réalisés en 2018

311001 L'ATELIER PAYSAN - Compte 20500000

Concessions et Droit

Date	CJ	Libellé	Débit	Détail
24/01/2018	AC	VISIATIV LICENCE SOLIDWORKS	3 000 €	licence Solidworks
		TOTAL	3 000 €	
		Prévisionnel	3 750,00 €	
		Ecart	-750,00 €	

311001 L'ATELIER PAYSAN - Compte 21540000

Matériel Industriel

Date	CJ	Libellé	Débit	Détail
15/01/2018	AC	BELMET PREMIUM DRY CUTTER	556,00 €	dry cutter
23/01/2018	AC	KDI 3404597424	785,00 €	fraise scie premium
30/09/2018	AC	ROY GERBEUR MANUEL	1 116,70 €	gerbeur
30/09/2018	AC	ROY SUPER DRY CUTTER 9435	917,70 €	super dry cutter
30/09/2018	AC	ROY SUPER DRY CUTTER 9435	917,70 €	super dry cutter
12/10/2018	AC	NETON MANOMETRE METAL APPORT	1 123,80 €	pack poste manomètre
31/10/2018	AC	KERHERVE FAC-MAL18101053 SCIE	729,00 €	scie Dry Cutter
12/11/2018	AC	KRAMP 101990486 PERCEUSE	563,01 €	perceuse d'établi
27/11/2018	AC	OPTI MACHINES SCIE OPTI	920,80 €	scie
03/12/2018	AC	OPTI MACHINES PERCEUSE	574,10 €	perceuse
10/12/2018	AC	KRAMP 102011002	1 270,89 €	postes à souder
31/12/2018	AC	ROY PERCEUSE MAGNETIQUE	1 444,50 €	perceuse
		TOTAL	10 919,20 €	
		Prévisionnel	24 500,00 €	
		Ecart	-13 580,80 €	

311001 L'ATELIER PAYSAN - Compte 21811000

Agencement Equipement

Date	CJ	Libellé	Débit	Détail
05/02/2018	AC	GEN ENR 913-2018 CABLAGE	1 045,99 €	cablage
04/06/2018	AC	KRAMP F101851435	181,21 €	disjoncteur lampe de chantier
04/06/2018	AC	KRAMP F101851536	905,91 €	disjoncteur lampe de chantier coupe circuit
04/06/2018	AC	GALLIN BOIS F18060017	807,63 €	2,660 m3 de bois Douglas
05/06/2018	AC	EUROPLIAGES	1 161,47 €	bac acier
13/06/2018	AC	BRUNEAU F16.373.186 ARMOIRE	580,34 €	armoire de bureau
14/06/2018	AC	BARTHELEMY BOIS F18064777	528,62 €	panneau Epicéa
14/06/2018	AC	SCIERIE BATHELEMY F148573	63,18 €	sciage
30/06/2018	AC	QUINCAILLERIE ROY F18060100	3 992,90 €	matériel
		TOTAL	9 267,25 €	
		Prévisionnel	24 500,00 €	
		Ecart	-15 232,75 €	

311001 L'ATELIER PAYSAN - Compte 21820000

Matériel de transport

Date	CJ	Libellé	Débit	Détail
08/11/2018	AC	SURE 106603 FB 705 EP	23 932,49 €	véhicule
14/11/2018	AC	ALLIANCE REMORQ FC6530	2 855,83 €	remorque
19/11/2018	AC	SURE 106650 FB 173 TM	24 532,49 €	véhicule
19/11/2018	AC	SURE 106649 FB 067 WQ	23 860,49 €	véhicule
		TOTAL	75 181,30 €	
		Prévisionnel	14 000,00 €	
		Ecart	61 181,30 €	

Date	CJ	Libellé	Débit	Détail
12/01/2018	AC	LDLC 201700684333 ACER SWIFT	662,33 €	Ordinateur
18/01/2018	AC	LDLC 201700700598	1 071,26 €	Ordinateur
23/01/2018	AC	LDLC 201700711512	961,34 €	Ordinateur
05/02/2018	AC	MATERIEL.NET ASUS R540UV	499,92 €	Ordinateur
05/02/2018	AC	MATERIEL.NET ASUS R540UV	499,92 €	Ordinateur
26/04/2018	AC	LDLC.COM 201800049507 ACER	567,77 €	Ordinateur
26/04/2018	AC	LDLC.COM 201800049507 ACER	567,77 €	Ordinateur
TOTAL			4 830,31 €	
Prévisionnel			14 250,00 €	
Ecart			-9 419,69 €	

Total général immobilisations constatées 2018	103 198,06 €
<i>Rappel prévisionnel 2018</i>	<i>65 250,00 €</i>
Ecart	37 948,06 €

Financement	
Prêt Crédit Coopératif	75 181,30 €
Fondation Lemarchand	10 000,00 €
Autofinancement	18 016,76 €
Total financement 2018	103 198,06 €

Note sur nos investissements : dynamiques 2018

Nos investissements courants ont été très prudents en 2018, sur tous les postes. Les auto-aménagements (chantiers collectifs et participatifs au-delà de l'équipe) y sont pour beaucoup, sans abonder les immobilisations.

La bête, logiciel polyvalent auto-conçu, réalisé et aménagé en interne (une véritable technologie appropriée), n'a elle non plus pas fait l'objet d'immobilisation de masse salariale. En revanche, devant l'état de notre flotte de fourgons, et dans un souci d'amélioration significative de nos conditions logistiques, notre effort s'est concentré sur le renouvellement de 5 véhicules : 4 fourgons, 1 utilitaire léger, 2 remorques-plateaux (livraisons de novembre 2018 à janvier 2019). Les conditions sécuritaires et ergonomiques, d'une part, et d'entretien d'autre part progressent sur ce volet significativement. Cette dépense exceptionnelle, financée par un emprunt bancaire, a fait l'objet d'un point d'ordre du jour en CAO, conformément à nos dispositions statutaires.

et perspectives 2019

Les investissements courants de renouvellement, d'accompagnement de l'évolution de l'équipe, ou de poursuite d'aménagement du hall de Renage, ont été financés en propre, dans le contexte d'une dynamique de renforcement de notre trésorerie.

En revanche, le projet de réalisation du centre de Trevero, devant héberger l'Antenne grand-Ouest de L'Atelier paysan, une salle et halle de formation, des espaces logistiques, constitue un effort inédit. La fenêtre stratégique et logistique est étroite. Le financement (voir détails chiffrés) est largement soutenu par un partenariat bancaire, et la mobilisation de financements privés (fondation, citoyens). A ce jour, nous sommes toujours en attente d'une participation des collectivités publiques à ce projet de Maison des Technologies Paysannes. La parcelle, propriété de la foncière Terre de Liens, fera l'objet d'un bail à construction renouvelable. Un

chantier où participation bénévole et formations viendront alimenter l'énergie collective. La mobilisation de l'équipe, comme d'intervenants, d'entreprise, de stagiaires ou de bénévoles, se fera en indispensable soutien de l'émergence puis du développement des dynamiques autour de Trevero. Les renforts humains engagés (animation, collecte, formation politique) feront partie conséquente des sommes immobilisées. Une réalisation sur quelques mois, pour une inauguration à l'automne. Le lancement de la réalisation fera l'objet de la tenue d'un CAO réuni extraordinairement afin de permettre une indispensable réactivité.



Projet d'investissements 2019

(Période du 01/01 au 31/12/2019)

Les montants sont indiqués Hors taxes

Type d'investissements 2019	Montants HT
Matériels électriques	2 000,00
Electroportatif : renouvellements et améliorations (postes à souder, tronçonneuses, meuleuses, visseuses, divers)	15 000,00
Divers ateliers et autres équipements d'amélioration des conditions de formation et R&D	8 000,00
Sous total matériel d'ateliers mobiles	25 000,00
Ordinateurs + écrans	7 000,00
Divers appareils prise de vue/vidéos	1 200,00
Divers matériels électroniques/réseaux etc	3 000,00
Licences	1 000,00
Sous total matériel informatique	12 200,00
Divers matériels bureau	2 500,00
Sous total mobilier de bureau	2 500,00
Divers	2 500,00
Sous total divers	2 500,00
Sous total investissements annuels courants	42 200,00
Poursuite aménagements Hall Renage	8 000,00
Sous total aménagement Hall Renage	8 000,00
Réalisation du centre de formation de Trevero (56)	611 693,00
Sout total aménagement antenne GO	611 693,00
Total général investissements 2019	661 893,00
Financement	
Autofinancement	50 200,00
Budget spécifique Trevero (voir détails)	611 693,00
Total	661 893,00

Détail du plan de financement de Trevero

Budget Trevero	Dépense HT	durée immo.
Frais notaire bail à construction	8 000,00	15
Cabinet d'architectes	28 000,00	15
Etudes complémentaires	15 000,00	15
Démolition désamiantage	18 000,00	15
Terrassement, dalle et fondations	40 000,00	20
Bois charpente/ossature/terrace/habillages	40 000,00	20
Toiture, écoulement des eaux	32 000,00	20
Maçonnerie intérieure	12 000,00	20
électricité-éclairage-appareillages	28 000,00	15
Réseaux informatiques	4 000,00	5
Huisseries	32 000,00	20
Fermetures/stores	14 000,00	15
Quincailleries et divers matériaux constructifs	20 000,00	20
Sanitaires	16 000,00	15
Poele et fumisterie	5 000,00	15
Isolation espaces fermés	4 000,00	20
Sols	7 500,00	15
Habillage murs (fermacel + peintures)	14 350,00	15
Escaliers	5 000,00	20
Frais chantiers participatifs	5 000,00	5
Aménagements extérieurs	20 000,00	20
Assainissement	12 000,00	20
Aménagements atelier	18 000,00	10
Sécurité incendie/vol	7 500,00	5
Equipements halle de formation	50 000,00	5
Mobiliers (bureaux, espaces RDC)	15 000,00	5
MO salariée permanente immobilisée (12 mois)	45 960,00	15
MO salariée temporaire immobilisée (6 mois)	22 283,00	15
MO gérance immobilisée (3 mois)	14 100,00	15
Divers intervenants / artisans	15 000,00	15
Marge erreur	20 000,00	5
Sous total	567 693,00	
Coût du prêt	44 000,00	10
Total avec prêt à 10 ans	611 693,00	

Durée moyenne d'amortissement **11,31**

Surface **664,6 m²**
 Budget au m² équipements et aménagements intérieurs compris **920,39 € HT**

Financement

Prêt bancaire (10 ans)	400 000,00
Dons dans le cadre d'une campagne	61 693,00
Fondation RTE	45 000,00
Autres fondations	55 000,00
Collectivités locales	50 000,00
Total financement	611 693,00

Dont subventions, dons et assimilés **211 693,00**

Elles et ils nous ont soutenus sur 2018 :

- Les MCDR USAGES et UsageR·E·s
- Le fonds CASDAR
- La Fondation de France
- La Fondation Lemarchand

SAMEDI 25 MAI

de 15h au bout de la nuit

À LA FERME DES VOLONTEUX

Beaumont-Lès-Valence (26)

***Vous êtes
invité·e·s !***



***POUR LES 10 ANS
de l'aventure***